

T3 2018

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 30 septembre 2018

sunlife.com

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie AST (Canada).
Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) au 1-877-224-1760.

La Financière Sun Life annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2018

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 30 septembre 2018. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO, ONTARIO – (le 7 novembre 2018) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2018, clos le 30 septembre. Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre s'est établi à 567 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 730 M\$.

		Résultats trimestriels			Cumul annuel	
		T3 18	T3 17	2018	2017	
Rentabilité	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	567	817	1 942	1 942	
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	730	643	2 229	1 905	
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,93	1,32	3,18	3,16	
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,20	1,05	3,66	3,10	
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	10,8 %	16,2 %	12,5 %	12,8 %	
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	14,0 %	12,7 %	14,3 %	12,6 %	
Croissance	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	577	599	1 875	1 936	
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en milliards de dollars)	29,8	35,8	100,5	110,0	
	Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	244	224	844	703	
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	983,5	933,6	983,5	933,6	
Solidité financière	Ratios du TSAV ³⁾					
	Financière Sun Life inc.	145 %	s.o.	145 %	s.o.	
	Sun Life du Canada ⁴⁾	130 %	s.o.	130 %	s.o.	
	Ratio de levier financier ¹⁾	21,9 %	22,5 %	21,9 %	22,5 %	

« Le bénéfice net sous-jacent a été solide au troisième trimestre, s'élevant à 730 M\$, tandis que le rendement des capitaux propres s'est établi à 14 %, soit dans la tranche supérieure de notre fourchette cible, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous sommes heureux d'annoncer une augmentation de 5 % de notre dividende versé sur les actions ordinaires, qui passera à 0,50 \$, reflétant ainsi notre confiance à l'égard de notre solide situation sur le plan du capital ainsi que de nos perspectives de croissance. »

« Nous continuons également de concrétiser notre raison d'être en aidant nos clients de partout dans le monde à adopter un mode de vie sain, a affirmé M. Connor. Le lancement de Lumino Santé au Canada constitue un exemple parmi tant d'autres : ce réseau numérique unique en son genre permet aux Canadiens de consulter les évaluations des clients, les coûts et d'autres renseignements afin de les aider à prendre des décisions plus éclairées en ce qui concerne leurs soins de santé. »

Points saillants financiers et opérationnels

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T3 18	T3 17	Variation	T3 18	T3 17	Variation	T3 18	T3 17	Variation	T3 18	T3 17	Variation
FSL Canada	335	340	(1) %	251	222	13 %	203	217	(6) %	3 539	3 609	(2) %
FSL États-Unis ²⁾	(267)	72	n.s. ³⁾	139	121	15 %	172	193	(11) %	–	–	–
Gestion d'actifs FSL	241	185	30 %	251	204	23 %	–	–	–	24 365	28 610	(15) %
FSL Asie ²⁾	164	216	(24) %	110	130	(15) %	202	189	7 %	1 928	3 607	(47) %
Organisation internationale	94	4	n.s. ³⁾	(21)	(34)	n.s. ³⁾	–	–	–	–	–	–
Total	567	817	(31) %	730	643	14 %	577	599	(4) %	29 832	35 826	(17) %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

³⁾ Non significatif.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »), qui prend effet le 1^{er} janvier 2018, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 567 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 817 M\$ pour 2017, et il comprend l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾ de 166 M\$ en 2018, comparativement à une incidence favorable de 103 M\$ en 2017. La variation de l'incidence des marchés entre les deux périodes a également eu une incidence défavorable de 88 M\$. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 87 M\$ par rapport à 2017 pour se chiffrer à 730 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par les pressions exercées par les affaires nouvelles sur la FSL Asie et la FSL Canada ainsi que par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 10,8 % pour le troisième trimestre de 2018, tandis que notre rendement des capitaux propres sous-jacent a augmenté pour s'établir à 14,0 % en raison de l'augmentation du bénéfice. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,7 G\$.

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 335 M\$ pour le trimestre, en baisse de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant principalement l'incidence moins favorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 251 M\$, en hausse de 29 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre des placements et la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont diminué de 6 %, principalement en raison de la vente de contrats importants par les Garanties collectives en 2017. Pour le troisième trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada ont légèrement diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine ont augmenté de 15 % en raison de la croissance continue de nos propres produits de gestion de patrimoine²⁾, en grande partie contrebalancée par les souscriptions enregistrées par les Régimes collectifs de retraite découlant des ventes de contrats importants réalisées en 2017.

En octobre, nous avons annoncé un investissement dans la société Rise People Inc., ainsi que l'établissement d'une relation stratégique avec cette dernière, qui propose la première solution tout-en-un au Canada d'administration des ressources humaines, de la paie et des avantages sociaux. Nous pourrions grâce à cette collaboration mettre en place de nouvelles connexions et de nouveaux services numériques qui viendront simplifier l'administration et favoriser la participation des employés. Au cours du trimestre, nous avons également lancé le Rapport d'évaluation en santé intégrée, qui a recours aux données et à l'analytique pour fournir des perspectives et des recommandations personnalisées aux clients du secteur des Garanties collectives afin de les aider à gérer la santé organisationnelle en fonction d'une approche axée sur les coûts et sur le bien-être des employés.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

La perte nette déclarée de la FSL États-Unis s'est établie à 267 M\$, comparativement au bénéfice net de 72 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2017, en raison des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾, qui avaient principalement trait aux changements des hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 139 M\$, en hausse de 18 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité. La marge après impôt des Garanties collectives³⁾ s'est établie à 6,4 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 4,5 % au troisième trimestre de 2017.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis ont diminué de 14 % par rapport au troisième trimestre de 2017, en raison de la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions d'assurance collective.

La FSL États-Unis a publié son rapport annuel sur les données relatives à l'assurance en excédent de pertes, qui fournit aux courtiers et aux employeurs des renseignements complets sur des maladies entraînant des coûts élevés et des tendances en matière de soins de santé et leur permet d'obtenir des perspectives utiles fondées sur des données. Nous avons également atteint une étape cruciale en matière d'intégration des affaires d'assurance collective acquises en 2016 en effectuant la migration du produit final vers le portefeuille de garanties collectives de la FSL États-Unis.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

³⁾ En fonction du bénéfice net sous-jacent sur les quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 241 M\$, en hausse de 30 % par rapport au troisième trimestre de 2017, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 251 M\$, en hausse de 23 % par rapport au troisième trimestre de 2017, en grande partie, dans les deux cas, en raison de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la gestion des dépenses et de la hausse de l'actif net moyen. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt¹⁾ de la MFS Investment Management (la « MFS ») s'est établi à 40 % au troisième trimestre de 2018.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le troisième trimestre avec un actif géré de 687,2 G\$, qui se composait d'un actif de 625,9 G\$ (485,0 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 61,3 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life inc. (« GPSL »). La MFS a enregistré des sorties nettes de 7,3 G\$ US pour le trimestre, tandis que GPSL a généré des entrées nettes de 521 M\$.

À la clôture du troisième trimestre de 2018, 66 %, 82 % et 88 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est établi à 164 M\$, en baisse comparativement au troisième trimestre de 2017, en raison de l'incidence défavorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 110 M\$, en baisse de 20 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, reflétant l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles et la baisse des profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancées par la croissance des affaires.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 202 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 7 % par rapport au troisième trimestre de 2017, en raison de la croissance enregistrée en Inde, principalement attribuable à une nouvelle relation au sein du secteur de la bancassurance, et aux Philippines attribuable à la productivité de notre réseau d'agences. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G\$, en baisse de 47 % au troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la volatilité des marchés observée en Inde et aux Philippines. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions dans le secteur des fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong, où nous sommes demeurés au quatrième rang du secteur en fonction de notre actif géré.

Nos activités liées aux fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong se sont classées au sommet dans le premier rapport de Mercer sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des fournisseurs de fonds de prévoyance obligatoires pour les douze mois clos le 30 juin 2018¹⁾. Ce premier rang reflète le solide rendement de nos fonds ainsi que nos services à valeur ajoutée pour les clients, notamment une formation en matière de bien-être financier et des alertes électroniques, qui leur permettent de mieux comprendre leur fonds de prévoyance obligatoire et de profiter d'une expérience de service améliorée. Nous jouissons toujours de la forte notoriété de notre marque aux Philippines, où nous sommes la seule compagnie d'assurance-vie figurant sur la liste des 100 marques les plus prestigieuses de Campaign Asia-Pacific²⁾.

¹⁾ Selon la moyenne sur 12 mois de l'indice de satisfaction à l'égard des fonds de prévoyance obligatoires de Mercer, un sondage mensuel mené par Nielsen auprès de plus de 2 000 répondants provenant de la population active de Hong Kong par année.

²⁾ Les 100 marques les plus prestigieuses aux Philippines font partie d'une étude annuelle à l'échelle de la région intitulée « Asia's Top 1000 Brands », présentée par Campaign Asia-Pacific, et elles sont fondées sur un sondage exclusif mené par Nielsen aux Philippines en 2018.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour la période close le 30 septembre 2018

Daté du 7 novembre 2018

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	5
B.	Sommaire financier	6
C.	Rentabilité	7
D.	Croissance	10
E.	Solidité financière	12
F.	Rendement des différentes organisations	13
1.	FSL Canada	14
2.	FSL États-Unis	15
3.	Gestion d'actifs FSL	17
4.	FSL Asie	18
5.	Organisation internationale	20
G.	Placements	20
H.	Gestion du risque	23
I.	Information financière supplémentaire	30
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	33
K.	Changements de méthodes comptables	33
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	34
M.	Mesures financières non définies par les normes IFRS	34
N.	Énoncés prospectifs	38

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 septembre 2018, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 984 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non définies par les normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non définies par les normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Résultats trimestriels			Cumul annuel	
		T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Rentabilité	Bénéfice net (perte nette)					
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	567	706	817	1 942	1 942
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	730	729	643	2 229	1 905
	Bénéfice dilué par action (en dollars)					
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,93	1,16	1,32	3,18	3,16
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,20	1,20	1,05	3,66	3,10
	Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,94	1,16	1,33	3,19	3,17
Rendement des capitaux propres (en %)						
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	10,8 %	13,5 %	16,2 %	12,5 %	12,8 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	14,0 %	14,0 %	12,7 %	14,3 %	12,6 %
Croissance	Souscriptions					
	Souscriptions d'assurance ¹⁾	577	633	599	1 875	1 936
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	29 832	30 804	35 826	100 461	110 014
	Valeur des affaires nouvelles¹⁾	244	266	224	844	703
	Primes et versements					
	Produits tirés des primes nets	4 369	4 315	3 716	13 329	11 203
	Versements liés aux fonds distincts	2 692	2 703	2 235	8 790	8 178
	Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	18 746	19 265	20 721	62 067	66 186
	Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	7 962	8 967	11 674	29 274	32 923
	Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 693	1 767	1 805	5 135	5 224
	Total des primes et versements¹⁾	35 462	37 017	40 151	118 595	123 714
	Actif géré					
	Actif du fonds général	162 439	164 709	158 757	162 439	158 757
	Actif des fonds distincts	108 298	108 692	102 237	108 298	102 237
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	712 782	712 719	672 601	712 782	672 601	
Total de l'actif géré¹⁾	983 519	986 120	933 595	983 519	933 595	
Solidité financière	Ratios du TSAV^{3), 4)}					
	Financière Sun Life inc.	145 %	149 %	s.o.	145 %	s.o.
	Sun Life du Canada ⁵⁾	130 %	134 %	s.o.	130 %	s.o.
	Ratio de levier financier¹⁾	21,9 %	21,8 %	22,5 %	21,9 %	22,5 %
	Dividendes					
	Ratio de distribution ¹⁾	40 %	40 %	41 %	39 %	42 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,475	0,475	0,435	1,405	1,290
	Capital					
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁶⁾	3 738	3 737	3 736	3 738	3 736
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	802	517	633	802	633
	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 834	23 216	22 298	22 834	22 298
	Total du capital	27 374	27 470	26 667	27 374	26 667
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	606	607	613	608	613	
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	603,3	607,0	611,9	603,3	611,9	

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

³⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »).

⁴⁾ Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Auparavant, nous utilisons la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MPRCE »), le cadre de capital réglementaire antérieur.

⁵⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

⁶⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans les états financiers consolidés de la FSL inc. en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	567	706	817	1 942	1 942
Incidence des marchés ¹⁾	25	8	113	(35)	50
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	(166)	1	103	(168)	115
Autres ajustements ¹⁾	(22)	(32)	(42)	(84)	(128)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	730	729	643	2 229	1 905
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	10,8 %	13,5 %	16,2 %	12,5 %	12,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	14,0 %	14,0 %	12,7 %	14,3 %	12,6 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent					
Éléments relatifs aux résultats ³⁾					
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	29	30	12	107	71
Mortalité	15	6	30	5	59
Morbidité	8	43	3	63	15
Crédit	22	6	22	49	51
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(7)	(9)	(12)	(45)	(37)
Charges ⁴⁾	(6)	(26)	(10)	(36)	(4)
Autres ⁴⁾	(11)	(5)	(12)	46	(52)

1) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS ».

3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

4) Les résultats enregistrés au chapitre des charges ont été révisés afin d'exclure certaines dépenses liées à des projets, qui sont désormais présentées au poste Autres. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à cette présentation.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M\$ au troisième trimestre de 2018, en baisse de 250 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, en grande partie en raison des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables de 269 M\$ et de l'incidence moins favorable des marchés de 88 M\$. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2018 s'est chiffré à 730 M\$, en hausse de 87 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires et des autres éléments relatifs aux résultats décrits ci-après, partiellement contrebalancés par les pressions défavorables exercées par les affaires nouvelles sur la FSL Asie et la FSL Canada.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au troisième trimestre de 2018 a été moins favorable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la variation moins favorable des taux d'intérêt, de la juste valeur des immeubles de placement et de l'incidence nette des marchés des actions.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et des autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats.

Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre comme cette année, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une diminution de 166 M\$ du bénéfice net déclaré au troisième trimestre de 2018, comparativement à une augmentation de 103 M\$ au troisième trimestre de 2017.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur notre bénéfice net au troisième trimestre de 2018.

T3 18 (en millions de dollars, après impôt)	Incidence sur le bénéfice net ¹⁾	Commentaires
Mortalité/morbidité	296	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Division International de la FSL Asie, par les Régimes collectifs de retraite de la FSL Canada et par la FSL Royaume-Uni.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(454)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les hypothèses modifiées relatives aux titulaires de contrats pour la FSL États-Unis et la Division International de la FSL Asie, qui ont tous eu une incidence défavorable.
Charges	(21)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires.
Rendement des placements	(18)	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans toute la Compagnie.
Amélioration des modèles et autres	31	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. Les éléments les plus importants sont une modification favorable des provisions au titre des comptes de contrats avec participation de la FSL Canada et de la FSL États-Unis, partiellement contrebalancée par le renforcement des provisions au titre de la réassurance à la FSL États-Unis.
Incidence totale sur le bénéfice net²⁾	(166)	

¹⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et elles sont présentées à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent.

²⁾ Dans ce tableau, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence de ces éléments sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt), y compris celles des mesures de la direction. À la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires, l'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses représente la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance (avant impôt), et elle n'inclut pas les mesures de la direction. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document contient plus de renseignements.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 22 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 42 M\$ au troisième trimestre de 2017, en raison des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, de la diminution des coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations et de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture à la FSL Canada.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport à l'exercice précédent, les éléments relatifs aux résultats reflètent l'incidence plus favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et l'incidence moins favorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 15 % à 20 %.

Au troisième trimestre de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 17,3 % et à 19,1 %, respectivement, comparativement à 19,7 %, et à 23,5 %, respectivement, pour le troisième trimestre de 2017.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

6. Incidence des taux de change

Au cours du troisième trimestre de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 6 M\$ et de 18 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 1 942 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018 et pour les neuf premiers mois de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 2 229 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 1 905 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017. Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent reflètent la croissance des affaires, la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, la baisse des intérêts liés aux titres de créance subordonnés et les autres éléments relatifs aux résultats décrits ci-après.

1. Incidence des marchés

L'incidence globale des marchés au cours des neuf premiers mois de 2018 a été défavorable comparativement aux neuf premiers mois de 2017, principalement en raison de l'incidence nette des marchés des actions.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues diminuer le bénéfice net de 168 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à une augmentation de 115 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017. Les modifications des hypothèses et mesures de la direction s'expliquent principalement par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction au troisième trimestre de 2018, qui sont décrites à la rubrique précédente intitulée « Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 ». Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour plus de détails, y compris des références à des incidences notables pour 2017.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont réduit le bénéfice net déclaré de 84 M\$ durant les neuf premiers mois de 2018, comparativement à une réduction de 128 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des variations favorables de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des ajustements de la juste valeur des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

4. Éléments relatifs aux résultats

Au premier trimestre de 2018, les capitaux de lancement transférés vers le compte des contrats avec participation au moment de la démutualisation, de même que les produits tirés des placements à recevoir, ont été transférés à nouveau vers le compte des actionnaires. Les résultats incluent des produits tirés des placements de 110 M\$, à savoir 75 M\$ pour la FSL Canada et 35 M\$ pour la FSL États-Unis (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »), qui sont présentés au poste Éléments relatifs aux résultats – Autres. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2018.

Les éléments relatifs aux résultats des neuf premiers mois de 2018, par rapport aux neuf premiers mois de 2017, reflètent également les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges en raison des investissements dans la croissance de nos affaires, partiellement contrebalancés par les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, principalement à la FSL États-Unis, ainsi que par l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 15 % à 20 %.

Pour les neuf premiers mois de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 17,7 % et à 17,3 %, respectivement, comparativement à 14,1 % et à 20,1 %, respectivement, pour les neuf premiers mois de 2017.

6. Incidence des taux de change

Au cours des neuf premiers mois de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 15 M\$ et de 25 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2018 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2017.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Souscriptions d'assurance ¹⁾					
FSL Canada	203	266	217	765	898
FSL États-Unis ²⁾	172	155	193	463	479
FSL Asie ²⁾	202	212	189	647	559
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	577	633	599	1 875	1 936
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾					
FSL Canada	3 539	3 039	3 609	10 403	11 793
FSL Asie	1 928	2 502	3 607	8 166	9 453
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL ¹⁾	5 467	5 541	7 216	18 569	21 246
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL ¹⁾	24 365	25 263	28 610	81 892	88 768
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	29 832	30 804	35 826	100 461	110 014
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	244	266	224	844	703

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 577 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 4 % (5 % à taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2017.

- Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont diminué, principalement en raison de la baisse des ventes de contrats importants réalisées par les Garanties collectives (les « GC »), tandis que les souscriptions d'assurance individuelle ont légèrement augmenté.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont diminué en raison d'une baisse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 7 %, à taux de change constant, en raison de la croissance enregistrée en Inde, principalement attribuable à une nouvelle relation dans le secteur de la bancassurance, et aux Philippines, attribuable à la productivité de notre réseau d'agences.

Au troisième trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 29,8 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 17 % (19 % à taux de change constant) par rapport au troisième trimestre de 2017.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada ont légèrement diminué en raison de la vente de contrats importants par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») en 2017, en grande partie contrebalancée par l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie ont diminué, principalement en raison de la baisse des souscriptions découlant de la volatilité des marchés observée en Inde et aux Philippines.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL ont diminué, en grande partie en raison de la diminution des souscriptions de parts de fonds gérés à la MFS et à Gestion placements Sun Life (« GPSL »), partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

La valeur des affaires nouvelles de la Compagnie s'est chiffrée à 244 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 9 % par rapport au troisième trimestre de 2017, en raison des nouveaux contrats et de l'amélioration de la répartition des affaires de la FSL États-Unis, partiellement contrebalancés par la baisse du volume des souscriptions enregistrées par la Division International de la FSL Asie.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Produits tirés des primes nets	4 369	4 315	3 716	13 329	11 203
Versements liés aux fonds distincts	2 692	2 703	2 235	8 790	8 178
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	18 746	19 265	20 721	62 067	66 186
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	7 962	8 967	11 674	29 274	32 923
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 693	1 767	1 805	5 135	5 224
Total des primes et versements ¹⁾	35 462	37 017	40 151	118 595	123 714
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	34 594	36 400	40 919	120 806	125 979

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,4 G\$, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence de la reprise partielle d'une entente de réassurance aux GC à la FSL Canada et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 13,3 G\$ pour les neuf premiers mois de 2018, contre 11,2 G\$ pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la reprise partielle d'une entente de réassurance aux GC et de la hausse enregistrée par la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine, dans les deux cas à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,7 G\$ pour le troisième trimestre de 2018, en hausse de 0,5 G\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison des hausses enregistrées par les RCR à la FSL Canada ainsi qu'à Hong Kong et aux Philippines pour la FSL Asie. Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 8,8 G\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 8,2 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses enregistrées par l'Assurance individuelle et gestion de patrimoine et par les RCR à la FSL Canada, ainsi qu'à Hong Kong et aux Philippines pour la FSL Asie.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 18,7 G\$ au troisième trimestre de 2018, en baisse de 2,0 G\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie ainsi que de la diminution des souscriptions à la MFS, principalement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 62,1 G\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 66,2 G\$ pour la période correspondante de 2017. La baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement est principalement attribuable à la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS et par la FSL Asie ainsi qu'à l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées par la FSL Canada.

Les souscriptions de titres de fonds gérés se sont chiffrées à 8,0 G\$ au troisième trimestre de 2018, en baisse de 3,7 G\$ par rapport au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions à la MFS et à GPSL, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 29,3 G\$ pour les neuf premiers mois de 2018, en baisse par rapport à 32,9 G\$ pour la période correspondante de 2017, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS et par GPSL ainsi que de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie.

Les équivalents de primes et de versements SAS ont diminué au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017 en raison de la baisse des équivalents de primes et de versements enregistrée par la FSL Canada.

L'incidence, sur le total des primes et versements pour le troisième trimestre de 2018, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017 est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 1,0 G\$. L'incidence, sur le total des primes et versements pour les neuf premiers mois de 2018, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2017 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,8 G\$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	162 439	164 709	163 499	162 720	158 757
Actif des fonds distincts	108 298	108 692	106 221	106 392	102 237
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	712 782	712 719	709 206	705 673	672 601
Total de l'actif géré¹⁾	983 519	986 120	978 926	974 785	933 595

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 983,5 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 974,8 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 8,7 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2017 et le 30 septembre 2018 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une augmentation de 21,8 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
- ii) une hausse de 14,5 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- iii) une augmentation de 2,0 G\$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) des sorties nettes de 26,9 G\$ des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts;

Pour le troisième trimestre de 2018, les sorties nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 8,9 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 9,5 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 0,3 G\$ enregistrées par la FSL Canada et de 0,5 G\$ enregistrées par GPSL.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17
Ratio du TSAV¹⁾					
Financière Sun Life inc.	145 %	149 %	149 %	s.o.	s.o.
Sun Life du Canada	130 %	134 %	139 %	s.o.	s.o.
Ratio de levier financier²⁾	21,9 %	21,8 %	22,2 %	23,6 %	22,5 %
Dividendes					
Ratio de distribution ²⁾	40 %	40 %	36 %	43 %	41 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,475	0,475	0,455	0,455	0,435
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 738	3 737	3 736	4 136	3 736
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	802	517	475	650	633
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 577	20 959	20 547	20 064	20 041
Total du capital	27 374	27 470	27 015	27 107	26 667

¹⁾ Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a remplacé la ligne directrice sur le MPRCE, qui traite de suffisance du capital, par le TSAV. Comme l'a indiqué le BSIF, le TSAV représente une évolution des exigences réglementaires du BSIF en matière de capital, étant donné qu'il constitue une approche en matière de capital plus avancée et plus sensible aux risques.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 145 %, ce qui est largement supérieur au ratio minimal de 90 % prévu par le BSIF.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc., est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 130 %, ce qui est largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio minimal de 90 % prévus par le BSIF. Au troisième trimestre de 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada a diminué de 4 %, principalement en raison des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par les capitaux additionnels générés par les activités de la Sun Life du Canada, déduction faite des dividendes versés à la FSL inc.

Le capital total de la FSL inc. se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 30 septembre 2018, le capital total s'établissait à 27,4 G\$, comparativement à 27,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation du capital total s'explique principalement par le bénéfice net total de 1 942 M\$, par la variation de 152 M\$ des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et par le profit de change de 136 M\$ inclus dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), partiellement contrebalancés par le remboursement de débetures subordonnées représentant un capital de 400 M\$ décrit ci-après, par le paiement de dividendes de 853 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par les pertes latentes de 371 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et par le montant de 406 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides¹⁾ qui se chiffraient à 2,7 G\$ au 30 septembre 2018 (2,0 G\$ au 31 décembre 2017). L'augmentation de la trésorerie et des autres actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours des neuf premiers mois de 2018 est principalement attribuable aux dividendes versés par les sociétés en exploitation, y compris la Sun Life du Canada, partiellement contrebalancés par le rachat et l'annulation d'actions ordinaires de 406 M\$ ainsi que par le remboursement de débetures subordonnées représentant un capital de 400 M\$.

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débetures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 M\$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés à cette date.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2018, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 13 août 2019 et la date à laquelle la FSL inc. aura racheté un total de 14,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Au cours du troisième trimestre de 2018, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,8 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 200 M\$, y compris environ 0,2 million d'actions ordinaires rachetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente de la FSL inc., qui se terminait le 13 août 2018, pour un coût total de 10 M\$. Au cours des neuf premiers mois de 2018, la FSL inc. a racheté et annulé environ 7,7 millions d'actions ordinaires pour un coût de 406 M\$.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
FSL Canada	335	262	340	846	791
FSL États-Unis ¹⁾	(267)	105	72	(66)	(81)
Gestion d'actifs FSL	241	214	185	665	539
FSL Asie ¹⁾	164	133	216	430	657
Organisation internationale	94	(8)	4	67	36
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	567	706	817	1 942	1 942
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾					
FSL Canada	251	245	222	791	717
FSL États-Unis ¹⁾	139	125	121	393	281
Gestion d'actifs FSL	251	216	204	698	586
FSL Asie ¹⁾	110	145	130	383	350
Organisation internationale	(21)	(2)	(34)	(36)	(29)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)²⁾	730	729	643	2 229	1 905

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, comme il est décrit ci-après, nous avons transféré notre Division Internationale de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

¹⁾ Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2017. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. En regroupant les capacités de la FSL Asie et de la Division International, nous prévoyons accélérer la croissance de nos affaires sur le marché de l'assurance pour la clientèle fortunée en Asie. La FSL États-Unis se concentrera pour sa part sur la croissance de notre Division des garanties collectives aux États-Unis ainsi que sur la gestion des affaires d'assurance individuelle en vigueur aux États-Unis.

1. FSL Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	143	105	211	355	373
Garanties collectives	51	103	74	223	254
Régimes collectifs de retraite	141	54	55	268	164
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	335	262	340	846	791
Incidence des marchés	46	15	90	17	46
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	39	5	34	37	46
Autres ajustements ¹⁾	(1)	(3)	(6)	1	(18)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	251	245	222	791	717
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ^{2), 3)}	19,4	15,5	17,7	16,7	13,7
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ^{2), 3)}	14,5	14,5	11,6	15,6	12,4
Souscriptions d'assurance ²⁾	203	266	217	765	898
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ²⁾	3 539	3 039	3 609	10 403	11 793

¹⁾ Principalement constitués de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

³⁾ L'adoption du TSAV a eu une incidence sur l'affectation du capital de la FSL Canada et, par conséquent, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté d'environ 1,6 % et 1,8 %, respectivement, pour le troisième trimestre et pour le cumul annuel de 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 335 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 340 M\$ au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 251 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 222 M\$ au troisième trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2018, par rapport au troisième trimestre de 2017, s'explique par l'incidence moins favorable des marchés, y compris l'incidence moins favorable des taux d'intérêt et des variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2018 a augmenté par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant les résultats enregistrés au chapitre des placements et la croissance des affaires, principalement au sein des RCR, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 846 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 791 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 791 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 717 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2018 a augmenté de 55 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de 2017, reflétant l'incidence moins favorable des marchés, principalement l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence nette moins défavorable des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2018 a augmenté de 74 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de 2017, en grande partie en raison des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles et par les résultats moins défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

Croissance

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Pour le troisième trimestre de 2018, les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada se sont chiffrées à 90 M\$, légèrement en hausse comparativement à 87 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. S'établissant à 113 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont diminué de 13 % par rapport au troisième trimestre de 2017, en raison des ventes de contrats importants réalisées en 2017.

Pour le troisième trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada ont légèrement diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine ont augmenté de 15 % en raison de la croissance continue de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, plus que contrebalancée par la diminution de 11 % des souscriptions enregistrées par les RCR découlant des ventes de contrats importants réalisées en 2017.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Pour les neuf premiers mois de 2018, les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada se sont chiffrées à 288 M\$, comparativement à 331 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de souscriptions importantes réalisées au premier trimestre de 2017 à la suite de modifications apportées aux lois fiscales et à la conception des produits. S'établissant à 477 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont diminué de 16 % par rapport aux neuf premiers mois de 2017, en raison des ventes de plusieurs contrats importants réalisées en 2017.

Pour les neuf premiers mois de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 10,4 G\$, comparativement à 11,8 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine des neuf premiers mois de 2018 se sont chiffrées à 4,8 G\$, soit une augmentation de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾. Les souscriptions de 5,6 G\$ enregistrées par les RCR représentent une diminution de 24 % par rapport aux neuf premiers mois de 2017, en raison du ralentissement de l'activité sur le marché.

2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels ¹⁾			Cumul annuel ¹⁾	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Garanties collectives	68	57	86	158	110
Gestion des affaires en vigueur	(273)	24	(29)	(206)	(168)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(205)	81	57	(48)	(58)
Incidence des marchés ²⁾	(4)	(1)	2	(25)	(19)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 3)}	(301)	(3)	(30)	(302)	(210)
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(6)	(12)	(12)	(26)	(44)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	106	97	97	305	215
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	(30,6)	11,7	8,8	(2,3)	(3,0)
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	15,7	14,0	14,9	14,9	11,2
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ³⁾	6,4	6,5	4,5	6,4	4,5
Souscriptions d'assurance ³⁾	132	120	154	360	369
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(267)	105	72	(66)	(81)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	139	125	121	393	281

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.

²⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

¹⁾ Produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

La perte nette déclarée de la FSL États-Unis s'est chiffrée à 205 M\$ US (267 M\$) au troisième trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice net déclaré de 57 M\$ US (72 M\$) au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 106 M\$ US (139 M\$), comparativement à 97 M\$ US (121 M\$) au troisième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017 est venue augmenter la perte nette déclarée de 11 M\$ et augmenter le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2018 reflète des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables de 301 M\$ US, principalement attribuables aux changements dans les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur, comparativement à des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables de 30 M\$ US pour le troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport au troisième trimestre de 2017 en raison de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les Garanties collectives.

La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ s'est établie à 6,4 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 4,5 % au troisième trimestre de 2017.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

La perte nette déclarée de la FSL États-Unis s'est chiffrée à 48 M\$ US (66 M\$) pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 58 M\$ US (81 M\$) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 305 M\$ US (393 M\$) pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 215 M\$ US (281 M\$) pour la période correspondante de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2018 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2017 est venue diminuer la perte nette déclarée de 1 M\$ et réduire le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2018, comparativement aux neuf premiers mois de 2017, reflète l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction de 92 M\$ US. Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues augmenter la perte nette de 302 M\$ US et de 210 M\$ US pour les neuf premiers mois de 2018 et de 2017, respectivement.

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction pour 2018 s'expliquent principalement par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction au troisième trimestre de 2018, qui sont décrites à la rubrique précédente intitulée « Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 ». Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour plus de détails, y compris des références à des incidences notables pour 2017. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2018, par rapport aux neuf premiers mois de 2017, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives, la diminution du taux d'imposition aux États-Unis, la croissance des affaires, les intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation à la Gestion des affaires en vigueur et les profits favorables tirés des affaires nouvelles. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les Garanties collectives.

Croissance

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 132 M\$ US pour le troisième trimestre de 2018, en baisse de 14 % par rapport à la période correspondante de 2017 en raison de la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions d'assurance collective.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Pour les neuf premiers mois de 2018, les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 360 M\$ US, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2017.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	241	214	185	665	539
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(10)	(2)	(19)	(33)	(47)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	251	216	204	698	586
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	687,2	684,0	647,7	687,2	647,7
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	24,4	25,3	28,6	82,0	88,7
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(9,0)	(14,7)	(1,9)	(28,8)	(19,0)

MFS (en millions de dollars canadiens)

Bénéfice net déclaré	232	211	180	644	521
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(10)	(2)	(19)	(33)	(47)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	242	213	199	677	568
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	625,9	622,5	591,2	625,9	591,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	22,8	24,1	26,3	76,4	80,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(9,5)	(14,9)	(3,3)	(29,8)	(23,4)

MFS (en millions de dollars américains)

Bénéfice net déclaré	178	163	143	500	399
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(8)	(1)	(16)	(26)	(37)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	186	164	159	526	436
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt ¹⁾	40 %	36 %	41 %	38 %	38 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	482,9	480,9	468,2	486,2	453,1
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 2)}	485,0	474,1	474,2	485,0	474,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	17,4	18,6	21,0	59,5	61,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(7,3)	(11,5)	(2,7)	(23,1)	(17,8)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	18,2	3,4	14,7	16,5	66,4
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 849	2 704	2 465	2 762	2 396
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 964	2 018	1 934	2 018	1 846

GPSTL (en millions de dollars canadiens)

Bénéfice net déclaré	9	3	5	21	18
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	9	3	5	21	18
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	61,3	61,5	56,5	61,3	56,5
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	1,6	1,2	2,3	5,5	7,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	0,5	0,2	1,5	1	4,5

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'il est possible de consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 30 septembre 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 241 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 185 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. Gestion d'actifs FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 251 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 204 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 10 M\$, respectivement.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 178 M\$ US au troisième trimestre de 2018, comparativement à 143 M\$ US au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 186 M\$ US au troisième trimestre de 2018, comparativement à 159 M\$ US au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net déclaré reflète

l'incidence favorable des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent par rapport au troisième trimestre de 2017 reflète la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, la gestion des dépenses ainsi que l'augmentation de l'actif net moyen. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt¹⁾ de la MFS s'est établi à 40 % au troisième trimestre de 2018.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est établi à 9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est établi à 665 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 539 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 698 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 586 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2017 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 500 M\$ US pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 399 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 526 M\$ US pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 436 M\$ US pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net sous-jacent de la MFS pour les neuf premiers mois de 2018 a augmenté, principalement en raison de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de l'augmentation de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est établi à 21 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 18 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 687,2 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 677,6 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, partiellement contrebalancée par les sorties nettes et par la fluctuation du change. L'actif géré de la MFS s'établissait à 485,0 G\$ US (625,9 G\$) au 30 septembre 2018, comparativement à 491,6 G\$ US (618,3 G\$) au 31 décembre 2017. Cette diminution de 6,6 G\$ US est principalement attribuable aux rachats de 82,6 G\$ US, partiellement contrebalancés par les souscriptions brutes de 59,5 G\$ US et par l'augmentation de 16,5 G\$ US de la valeur de l'actif.

Au troisième trimestre de 2018, 66 %, 82 % et 88 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 61,3 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 59,3 G\$ au 31 décembre 2017.

4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Assurance et gestion de patrimoine	89	86	93	280	243
Division International ¹⁾	75	47	123	150	414
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	164	133	216	430	657
Incidence des marchés ²⁾	(12)	–	12	(8)	23
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 3)}	66	–	74	67	284
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{3), 4)}	–	(12)	–	(12)	–
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	110	145	130	383	350
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ^{3), 5)}	13,3	10,9	15,8	11,8	16,1
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ^{3), 5)}	8,9	11,8	9,5	10,5	8,6
Souscriptions d'assurance ³⁾	202	212	189	647	559
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	1 928	2 502	3 607	8 166	9 453

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.

²⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

⁴⁾ Ces éléments sont liés à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs.

⁵⁾ En raison d'une révision du modèle d'affectation du capital de la FSL Asie, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent de celle-ci pour le troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 1,6 % et 1,2 %, respectivement, pour le troisième trimestre et le cumul annuel de 2018.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 164 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 216 M\$ au troisième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 110 M\$, comparativement à 130 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

Le bénéfice net déclaré du troisième trimestre de 2018, par rapport au troisième trimestre de 2017, s'explique principalement par l'incidence défavorable des marchés et par l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2018, par rapport au troisième trimestre de 2017, reflète la hausse des pressions exercées par les affaires nouvelles, la variation défavorable des profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente et l'incidence défavorable des charges en raison des investissements dans la croissance de nos affaires, partiellement contrebalancées par la croissance des affaires.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 430 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 657 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent a été de 383 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 350 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence défavorable de la variation du dollar canadien pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 13 M\$ du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net déclaré des neuf premiers mois de 2018, par rapport aux neuf premiers mois de 2017, reflète principalement l'incidence très favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction à la Division International pour la période correspondante de 2017, ainsi que l'incidence défavorable des marchés. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour plus de détails, y compris des références à des incidences notables pour 2017. Le bénéfice net sous-jacent des neuf premiers mois de 2018, par rapport aux neuf premiers mois de 2017, est attribuable à la croissance des affaires, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des charges en raison des investissements dans la croissance de nos affaires et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Croissance

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 202 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, par rapport à 189 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a affiché une hausse de 7 % qui découle de la croissance enregistrée en Inde, principalement en raison d'une nouvelle relation au sein du secteur de la bancassurance, et aux Philippines, en raison de la productivité de notre réseau d'agences.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G\$ pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à 3,6 G\$ au troisième trimestre de 2017, principalement en raison de la volatilité des marchés observée en Inde et aux Philippines, partiellement contrebalancée par les souscriptions dans le secteur des fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong, qui ont augmenté de 37 % à taux de change constant.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 16 % pour se chiffrer à 647 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 559 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 19 %, principalement en raison de la croissance de nos affaires aux Philippines, en Inde et en Chine.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 8,2 G\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comparativement à 9,5 G\$ pour les neuf premiers mois de 2017. L'essor de nos activités liées aux fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong est venu partiellement contrebalancer la baisse des souscriptions enregistrées dans d'autres régions au cours de la période correspondante.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
FSL Royaume-Uni	134	37	72	219	175
Services de soutien généraux	(40)	(45)	(68)	(152)	(139)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	94	(8)	4	67	36
Incidence des marchés ¹⁾	(4)	(6)	7	(13)	5
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	122	–	33	122	65
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(3)	–	(2)	(6)	(5)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	(21)	(2)	(34)	(36)	(29)

¹⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 94 M\$ au troisième trimestre de 2018, comparativement à 4 M\$ au troisième trimestre de 2017. L'Organisation internationale a affiché une perte nette sous-jacente de 21 M\$, comparativement à 34 M\$ pour le troisième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au troisième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre de 2017 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 1 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le troisième trimestre de 2018 a augmenté par rapport au troisième trimestre de 2017, en raison de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur la FSL Royaume-Uni. La perte nette sous-jacente pour le troisième trimestre de 2018, par rapport au troisième trimestre de 2017, reflète la diminution des charges, y compris la rémunération incitative aux Services de soutien généraux, l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires et la baisse des intérêts liés aux titres de créance subordonnés, partiellement contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et par la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux.

Comparaison entre le T3 2018 et le T3 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 67 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 36 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'Organisation internationale a affiché une perte nette sous-jacente de 36 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, comparativement à 29 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien pour les neuf premiers mois de 2018 par rapport aux taux de change moyens des neuf premiers mois de 2017 est venue augmenter le bénéfice net déclaré de 7 M\$ et diminuer la perte nette sous-jacente de 5 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour les neuf premiers mois de 2018, par rapport à la période correspondante de 2017, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur la FSL Royaume-Uni en 2018 ainsi que l'incidence défavorable des marchés en 2018. La perte nette sous-jacente des neuf premiers mois de 2018, comparativement aux neuf premiers mois de 2017, reflète la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires et par la diminution des charges, ainsi que par la baisse des intérêts liés aux titres de créance subordonnés.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 145,6 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 146,1 G\$ au 31 décembre 2017. La diminution des placements liés au fonds général s'explique principalement par la diminution de la juste valeur nette découlant principalement de la hausse des taux d'intérêt. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités d'exploitation ainsi que par les variations de l'incidence du change liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 196	6 %	8 890	6 %
Titres de créance	71 076	49 %	72 619	50 %
Titres de capitaux propres	4 961	3 %	6 020	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	45 207	31 %	42 805	29 %
Actifs dérivés	1 185	1 %	1 478	1 %
Autres placements	4 546	3 %	4 154	3 %
Avances sur contrats	3 141	2 %	3 106	2 %
Immeubles de placement	7 270	5 %	7 067	5 %
Total des placements	145 582	100 %	146 139	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états consolidés de la situation financière au 30 septembre 2018, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 septembre 2018				31 décembre 2017			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	24 272	4 456	28 728	40 %	24 132	4 114	28 246	39 %
États-Unis	19 572	5 590	25 162	35 %	20 758	5 719	26 477	36 %
Europe	8 670	1 294	9 964	14 %	8 923	1 402	10 325	14 %
Asie	3 410	449	3 859	6 %	3 694	571	4 265	6 %
Autres	2 285	1 078	3 363	5 %	2 460	846	3 306	5 %
Total des titres de créance	58 209	12 867	71 076	100 %	59 967	12 652	72 619	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 72,4 % du total des titres de créance au 30 septembre 2018, comparativement à 70,6 % au 31 décembre 2017. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 98,8 % du total des titres de créance au 30 septembre 2018, comparativement à 98,3 % au 31 décembre 2017.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 1,2 G\$ et à 0,3 G\$, respectivement, au 30 septembre 2018, comparativement à 0,3 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2017. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des hausses des taux d'intérêt et des écarts de taux.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 561	13 290	21 851	8 390	13 265	21 655
États-Unis	7 445	10 597	18 042	7 103	9 542	16 645
Europe	–	3 280	3 280	–	2 706	2 706
Asie	–	347	347	–	265	265
Autres	–	1 687	1 687	–	1 534	1 534
Total	16 006	29 201	45 207	15 493	27 312	42 805
Pourcentage du total des placements	11 %	20 %	31 %	11 %	19 %	29 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 septembre 2018, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,0 G\$, comparativement à 15,5 G\$ au 31 décembre 2017. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 septembre 2018, une tranche de 32 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 septembre 2018, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2017. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,3 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 91 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 septembre 2018, nous détenons des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 29,2 G\$, comparativement à 27,3 G\$ au 31 décembre 2017. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

(en millions de dollars)	30 septembre 2018					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 000	29 081	45 081	–	–	–
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	–	9	9	–	–	–
Échus depuis 90 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Dépréciés	30	153	183	24 ¹⁾	42	66
Total	16 030	29 243	45 273	24	42	66

(en millions de dollars)	31 décembre 2017					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 482	27 180	42 662	–	–	–
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	–	71	71	–	–	–
Échus depuis 90 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Dépréciés	33	89	122	22 ¹⁾	28	50
Total	15 515	27 340	42 855	22	28	50

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 30 septembre 2018, soit le même montant qu'au 31 décembre 2017.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 117 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 72 M\$ au 31 décembre 2017.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif (passif) à la juste valeur nette	(491)	(278)
Montant notionnel total	54 787	54 121
Montant en équivalent-crédit ²⁾	628	561
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ^{1), 2)}	15,0	s.o.

¹⁾ Au 30 septembre 2018, le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est calculé en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

²⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 54,8 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 54,1 G\$ au 31 décembre 2017.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 491 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à un passif de 278 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation du passif est principalement attribuable aux variations des taux de change et des courbes de swap.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 238 M\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 2 288 M\$ au 31 décembre 2017. La diminution de 50 M\$ est principalement attribuable à la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancée par la hausse de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, et par les variations attribuables à la variation des courbes de rendement, et à la dépréciation du dollar canadien.

H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique H mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2018. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au troisième trimestre de 2018, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 19 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (41 M\$ avant impôt au troisième trimestre de 2017). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à (114) M\$ et à 89 M\$, après impôt, respectivement, au 30 septembre 2018 (171 M\$ et 175 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2017).

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Au 30 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Augmentation de 1,0 %

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

¹⁾ Variation respectueuse sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 septembre 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. Le ratio du TSAV comprend la variation des autres éléments du résultat global associée aux actifs désignés comme étant disponibles à la vente. À l'adoption du TSAV, en raison du fait que celui-ci est venu modifier notre profil de sensibilité, les fourchettes de sensibilité ont été révisées et mises à jour.

La sensibilité de notre ratio du TSAV aux fluctuations des taux d'intérêt a diminué au troisième trimestre de 2018 en raison des modifications apportées aux hypothèses et mesures de la direction ainsi que des mesures de la direction à l'égard des placements.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 septembre 2018		Au 31 décembre 2017	
	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Variation des taux d'intérêt ¹⁾				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100) \$	100 \$	(100) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 2,0 %	Diminution de 1,5 %	s.o.	s.o.

¹⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

⁵⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 septembre 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux ¹⁾		Sensibilités aux écarts de swap	
	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Sensibilité du bénéfice net ²⁾				
30 septembre 2018	(100) \$	100 \$	25 \$	(25) \$
31 décembre 2017	(100) \$	100 \$	25 \$	(25) \$

¹⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

²⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2018 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 30 septembre 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 154	301	10 695	288
FSL Asie ⁴⁾	3 076	276	3 193	92
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 558	359	1 497	331
Total	17 788	936	15 385	711

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 448	315	10 875	399
FSL Asie ⁴⁾	3 727	250	3 755	107
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 534	375	1 546	385
Total	18 709	940	16 176	891

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

⁵⁾ Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2017 et le 30 septembre 2018 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, facteurs partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- ii) le montant du risque a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 septembre 2018, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 septembre 2018

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Variation des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(400)
Incidence de la couverture	150	100	300
Après couverture	–	(50)	(100)

31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Variation des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	–	(50)	(100)

¹⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

⁴⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2018 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 250 M\$ au 31 décembre 2017). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2018 augmenterait notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 250 M\$ au 31 décembre 2017).

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2017 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 septembre et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 septembre 2018 et du 31 décembre 2017, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2017. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2017 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Primes					
Montant brut	4 928	4 901	4 741	15 046	14 530
Primes cédées	(559)	(586)	(1 025)	(1 717)	(3 327)
Primes nettes	4 369	4 315	3 716	13 329	11 203
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 414	1 398	1 328	4 166	4 014
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 304)	(405)	(974)	(3 257)	993
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	19	41	41	96	154
Produits tirés des honoraires	1 500	1 477	1 444	4 483	4 322
Total des produits	5 998	6 826	5 555	18 817	20 686
Produits ajustés ²⁾	7 321	7 286	7 297	22 717	21 954

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 6,0 G\$ au troisième trimestre de 2018, en hausse de 0,4 G\$ comparativement au troisième trimestre de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des primes nettes, partiellement contrebalancée par la diminution des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits se sont chiffrés à 18,8 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, en baisse de 1,9 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt en 2018, comparativement à la période correspondante de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2017 est venue augmenter les produits de 108 M\$ et diminuer les produits de 139 M\$, respectivement.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,3 G\$ pour le troisième trimestre de 2018, soit un niveau stable par rapport au troisième trimestre de 2017. Les produits ajustés se sont chiffrés à 22,7 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, ce qui représente une progression de 0,8 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 162,4 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 162,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison de la diminution de 3,3 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, partiellement contrebalancée par l'augmentation de 1,8 G\$ des affaires et par l'augmentation de 1,2 G\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 110,6 G\$ au 30 septembre 2018, en baisse de 0,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance), partiellement contrebalancée par les soldes liés aux nouveaux contrats et par l'incidence liée au dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,8 G\$ au 30 septembre 2018, comparativement à 22,3 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 2,0 G\$ en 2018, avant les dividendes privilégiés de 71 M\$;
- ii) une hausse de 136 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;

- iii) l'incidence de 89 M\$ du transfert des capitaux de lancement du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires;
- iv) la variation de 100 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- v) un montant de 13 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
 - vi) des dividendes de 853 M\$ versés sur les actions ordinaires;
 - vii) des pertes latentes nettes sur les actifs disponibles à la vente de 371 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - viii) une diminution de 406 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
 - ix) une diminution de 96 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées.

Au 26 octobre 2018, la FSL inc. avait 603 267 767 actions ordinaires, 3 118 504 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T3 18	T3 17	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	5 459	5 424	5 956	6 509
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	1 118	630	1 951	1 334
Activités d'investissement	(57)	(66)	(147)	(198)
Activités de financement	(587)	(453)	(1 941)	(1 999)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(66)	(104)	48	(215)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	408	7	(89)	(1 078)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 867	5 431	5 867	5 431
Titres à court terme, à la fin	2 126	2 462	2 126	2 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	7 993	7 893	7 993	7 893

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté au troisième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires au troisième trimestre de 2018.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16
Total des produits	5 998	6 826	5 993	8 648	5 555	8 122	7 009	2 366
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	567	706	669	207	817	574	551	728
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	730	729	770	641	643	689	573	560
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,93	1,16	1,09	0,34	1,32	0,93	0,89	1,18
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,20	1,20	1,26	1,05	1,05	1,12	0,93	0,91
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,94	1,16	1,10	0,34	1,33	0,93	0,90	1,19
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	335	262	249	172	340	185	266	398
FSL États-Unis ²⁾	(267)	105	96	(63)	72	(178)	25	81
Gestion d'actifs FSL	241	214	210	114	185	183	171	198
FSL Asie ²⁾	164	133	133	121	216	356	85	83
Organisation internationale	94	(8)	(19)	(137)	4	28	4	(32)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	567	706	669	207	817	574	551	728
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
FSL Canada	251	245	295	232	222	266	229	243
FSL États-Unis ²⁾	139	125	129	95	121	101	59	55
Gestion d'actifs FSL	251	216	231	226	204	199	183	188
FSL Asie ²⁾	110	145	128	111	130	123	97	94
Organisation internationale	(21)	(2)	(13)	(23)	(34)	–	5	(20)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	730	729	770	641	643	689	573	560

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 et de 2016 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

Deuxième trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ au deuxième trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation favorable de 82 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M\$, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Premier trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ au premier trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$, ce qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement contrebalancés par les résultats plus faibles enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances.

Quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M\$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 817 M\$ au troisième trimestre de 2017, reflétant l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi qu'à l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et des autres ajustements par rapport au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 643 M\$, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

Deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 574 M\$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable des marchés attribuable aux variations des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence défavorable des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 689 M\$, reflétant la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que de la morbidité et de la mortalité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats.

Premier trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 551 M\$ au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 573 M\$ en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2018.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs normes IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2018.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. Les contrats d'assurance sont comptabilisés et évalués comme le total des flux de trésorerie d'exécution, qui sont les estimations courantes des flux de trésorerie prévus, ajustés afin de refléter le calendrier et l'incertitude liés à ces montants, et de la marge sur services contractuels, qui représente le bénéfice futur que la Compagnie s'attend à dégager à mesure qu'elle fournira la couverture d'assurance.

IFRS 17 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence importante sur la comptabilisation de nos contrats d'assurance et sur la présentation de notre performance financière dans nos états financiers consolidés. La norme pourrait également avoir une incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS.

L'adoption d'IFRS 17 représentera un changement important pour nous et pour l'industrie. Afin d'en assurer une mise en œuvre efficace, nous avons établi un programme de transition vers IFRS 17 en plus d'allouer des ressources importantes à cette mise en œuvre. Nous continuons également à évaluer les implications potentielles d'IFRS 17 sur nos états financiers et nos activités, et nous discutons sur une base régulière de l'application et de l'interprétation de cette norme avec nos pairs canadiens par l'entremise d'associations de l'industrie et d'associations professionnelles. Nous surveillons également l'évolution à l'échelle internationale en ce qui touche l'adoption et l'interprétation de cette norme, en plus d'y participer activement.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 septembre 2018, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non définies par les normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et qui comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs; et
- c) les autres ajustements :
 - i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	567	706	817	1 942	1 942
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	–	15	24	(20)	38
Incidence du risque de corrélation	5	(6)	(6)	(11)	5
Incidence des marchés des actions	5	9	18	(31)	43
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	17	(38)	58	(48)	(4)
Incidence des variations des écarts de taux	(3)	6	2	20	(28)
Incidence des variations des écarts de swap	–	(5)	9	(22)	(15)
Incidence des taux d'intérêt	14	(37)	69	(50)	(47)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	6	36	26	46	54
Incidence des marchés	25	8	113	(35)	50
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(166)	1	103	(168)	115
Autres ajustements :					
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(1)	1	(6)	6	(18)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(10)	(2)	(19)	(33)	(47)
Acquisitions, intégrations et restructurations	(11)	(31)	(17)	(57)	(63)
Total des autres ajustements	(22)	(32)	(42)	(84)	(128)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	730	729	643	2 229	1 905
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,93	1,16	1,32	3,18	3,16
Incidence des marchés (en dollars)	0,04	0,01	0,18	(0,06)	0,08
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,27)	–	0,17	(0,28)	0,19
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	–	–	(0,01)	0,01	(0,03)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,02)	–	(0,03)	(0,05)	(0,07)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,02)	(0,05)	(0,03)	(0,10)	(0,10)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	–	–	(0,01)	–	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,20	1,20	1,05	3,66	3,10

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2. Mesures additionnelles non définies par les normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (entrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs FSL. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est généralement fondé sur le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada. La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure définie par les normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Produits	5 998	6 826	5 555	18 817	20 686
Ajustement au titre du change	123	98	–	(182)	–
Ajustement au titre de la juste valeur	(1 304)	(405)	(974)	(3 257)	993
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(142)	(153)	(768)	(461)	(2 261)
Produits ajustés	7 321	7 286	7 297	22 717	21 954

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T3 17	2018	2017
Primes et versements	35 462	37 017	40 151	118 595	123 714
Ajustement au titre du change	1 010	770	–	(1 750)	–
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(142)	(153)	(768)	(461)	(2 261)
Primes et versements ajustés	34 594	36 400	40 919	120 806	125 975

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières définies par les normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés intermédiaires, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 18	T2 18	T1 18	2018	2017
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	281	4	(5)	280	609
À déduire : titulaires de contrat avec participation ²⁾	525	1	–	526	146
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	(244)	3	(5)	(246)	463
À déduire : impôt	(86)	3	(2)	(85)	109
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	(158)	–	(3)	(161)	354
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	9	–	–	9	(243)
Autres (après impôt) ⁴⁾	(17)	1	–	(16)	4
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	(166)	1	(3)	(168)	115

¹⁾ La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats, tandis que le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation liée au montant présenté à la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires.

²⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et les mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, comme il est décrit à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations » du présent document, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, la variation des modifications des hypothèses et mesures de la direction s'est soldée par une réduction de 203 M\$ des hypothèses et mesures de la direction à la Gestion des affaires en vigueur de la FSL États-Unis et par une augmentation correspondante à la Division International de la FSL Asie, principalement enregistrée au deuxième trimestre de 2017.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; iv) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; vi) les énoncés relatifs au développement de nos activités d'assurance pour la clientèle fortunée en Asie; vii) les énoncés relatifs à la croissance et au développement de la FSL États-Unis; viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2017 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat; aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes

informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Produits				
Primes				
Montant brut	4 928 \$	4 741 \$	15 046 \$	14 530 \$
À déduire : primes cédées	559	1 025	1 717	3 327
Primes nettes	4 369	3 716	13 329	11 203
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 414	1 328	4 166	4 014
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 4)	(1 304)	(974)	(3 257)	993
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	19	41	96	154
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	129	395	1 005	5 161
Produits tirés des honoraires (note 8)	1 500	1 444	4 483	4 322
Total des produits	5 998	5 555	18 817	20 686
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	3 908	3 607	11 884	11 463
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	(942)	(727)	(1 329)	2 189
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	234	498	189	798
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	(25)	9	(34)	40
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	(476)	(1 061)	(1 523)	(3 291)
Commissions	574	566	1 736	1 772
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 11)	(65)	(41)	(156)	(56)
Charges d'exploitation	1 563	1 496	4 807	4 661
Taxes sur primes	93	94	280	279
Charges d'intérêts	73	55	226	222
Total des prestations et charges	4 937	4 496	16 080	18 077
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 061	1 059	2 737	2 609
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 9)	184	209	485	368
Bénéfice net total (perte nette totale)	877	850	2 252	2 241
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	286	9	239	229
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	591	841	2 013	2 012
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	24	71	70
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	567 \$	817 \$	1 942 \$	1 942 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
dollar américain :	1,31	1,25	1,29	1,31
Bénéfice (perte) par action (note 13)				
De base	0,94 \$	1,33 \$	3,19 \$	3,17 \$
Dilué(e)	0,93 \$	1,32 \$	3,18 \$	3,16 \$
Dividendes par action ordinaire	0,475 \$	0,435 \$	1,405 \$	1,290 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net total (perte nette totale)	877 \$	850 \$	2 252 \$	2 241 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :				
Profits (pertes) latent(e)s	(315)	(471)	138	(890)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :				
Profits (pertes) latent(e)s	(76)	(49)	(302)	141
Reclassements en résultat net	(12)	(30)	(69)	(91)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latent(e)s	(2)	8	2	(2)
Reclassements en résultat net	-	(5)	(6)	(3)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latent(e)s	(72)	(33)	(96)	(55)
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(477)	(580)	(333)	(900)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	11	93	100	24
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement (note 4.F)	-	-	-	139
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	11	93	100	163
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(466)	(487)	(233)	(737)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	411	363	2 019	1 504
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	285	5	241	221
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	126 \$	358 \$	1 778 \$	1 283 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits/pertes de change latent(e)s	(56)\$	-	(56)\$	-
Profits/pertes latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	18	15	56	(65)
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	6	9	26	31
Profits/pertes latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	-	(3)	(1)	-
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	-	2	2	1
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(32)	23	27	(33)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(5)	(33)	(29)	-
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement (note 4.F)	-	-	-	(33)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(5)	(33)	(29)	(33)
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(37)\$	(10)\$	(2)\$	(66)\$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 4)	8 196 \$	8 890 \$
Titres de créance (note 4)	71 076	72 619
Titres de capitaux propres (note 4)	4 961	6 020
Prêts hypothécaires et autres prêts	45 207	42 805
Actifs dérivés	1 185	1 478
Autres placements (note 4)	4 546	4 154
Avances sur contrats	3 141	3 106
Immeubles de placement (note 4)	7 270	7 067
Placements	145 582	146 139
Autres actifs	4 817	4 408
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	3 937	4 028
Actifs d'impôt différé	1 122	1 295
Immobilisations incorporelles	1 705	1 667
Goodwill	5 276	5 183
Total de l'actif du fonds général	162 439	162 720
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	108 298	106 392
Total de l'actif	270 737 \$	269 112 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	117 480 \$	117 785 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	3 137	3 082
Passifs dérivés	1 676	1 756
Passifs d'impôt différé	359	403
Autres passifs	11 813	11 987
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 039	3 437
Total du passif du fonds général	138 803	139 749
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	101 500	99 121
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	6 798	7 271
Total du passif	247 101 \$	246 141 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 822 \$	10 911 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	12 012	11 410
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 834	22 321
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	802	650
Total des capitaux propres	23 636 \$	22 971 \$
Total du passif et des capitaux propres	270 737 \$	269 112 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

dollar américain 1,29 1,26

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 7 novembre 2018.



Dean A. Connor
Président et chef de la direction



Sara G. Lewis
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	2 257 \$	2 257 \$
Actions ordinaires (note 10)		
Solde, au début	8 582	8 614
Options sur actions exercées	16	7
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(109)	(26)
Actions ordinaires émises à titre de contrepartie pour l'acquisition d'une entreprise	4	–
Solde, à la fin	8 493	8 595
Surplus d'apport		
Solde, au début	72	72
Paiements fondés sur des actions	3	3
Options sur actions exercées	(3)	(1)
Solde, à la fin	72	74
Bénéfices non distribués		
Solde, au début, selon la présentation antérieure	10 305	9 360
Ajustement découlant d'un changement de méthode comptable (note 2)	(44)	–
Solde, au début, compte tenu du changement de méthode comptable	10 261	9 360
Bénéfice net (perte nette)	2 013	2 012
Dividendes sur actions ordinaires	(853)	(792)
Dividendes sur actions privilégiées	(71)	(70)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	(297)	(62)
Transfert hors du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	(13)
Transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	89	–
Solde, à la fin	11 142	10 435
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 14)		
Solde, au début	1 105	1 653
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	(235)	(729)
Transfert aux bénéfices non distribués	–	13
Solde, à la fin	870	937
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	22 834 \$	22 298 \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	650 \$	412 \$
Bénéfice net (perte nette) (note 10)	239	229
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	2	(8)
Transfert aux bénéfices non distribués (note 10)	(89)	–
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	802 \$	633 \$
Total des capitaux propres	23 636 \$	22 931 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 061 \$	1 059 \$	2 737 \$	2 609 \$
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	62	60	185	185
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	(967)	(718)	(1 363)	2 229
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	234	498	189	798
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	1 285	933	3 161	(1 147)
Cessions, échéances et remboursements de placements	13 643	13 501	46 751	39 556
Achats de placements	(14 084)	(14 501)	(48 602)	(42 382)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(41)	(88)	(189)	(316)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 4)	–	21	39	214
Autres activités d'exploitation	(75)	(135)	(957)	(412)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 118	630	1 951	1 334
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	(29)	(40)	(34)	(134)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	(10)	(5)	(13)	(100)
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	14	–	34	17
Autres activités d'investissement	(32)	(21)	(134)	19
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(57)	(66)	(147)	(198)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	(8)	(14)	(29)	(41)
Remboursement de débentures de premier rang et de titres de créance subordonnés (note 10)	–	–	(400)	(800)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	3	3	13	6
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	(200)	(88)	(406)	(88)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(307)	(288)	(911)	(858)
Charges d'intérêts payées	(75)	(66)	(208)	(218)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(587)	(453)	(1 941)	(1 999)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(66)	(104)	48	(215)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	408	7	(89)	(1 078)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	5 459	5 424	5 956	6 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 867	5 431	5 867	5 431
Titres à court terme, à la fin	2 126	2 462	2 126	2 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 4)	7 993 \$	7 893 \$	7 993 \$	7 893 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire; tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2017, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2017 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS).

2. Changements de méthodes comptables

Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2018

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et diverses interprétations. Des modifications à IFRS 15 ont été publiées en septembre 2015 et en avril 2016. IFRS 15 établit des principes sur la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires provenant des contrats conclus avec des clients. IFRS 15 exige que les entités comptabilisent les produits de manière à refléter les transferts de biens ou de services à des clients en fonction des montants auxquels ces entités prévoient avoir droit en échange de ces biens ou services. Les contrats d'assurance, ainsi que les produits tirés de ces contrats, principalement les produits tirés des primes, n'entrent pas dans le champ d'application de cette norme, tandis que les produits tirés des contrats de service et des composantes service des contrats de placement (qui sont traités comme des contrats de service), présentés au poste Produits tirés des honoraires et principalement liés à nos activités de gestion d'actifs, entrent pour leur part dans le champ d'application d'IFRS 15. IFRS 15 fournit également des indications relatives aux coûts liés à l'obtention et à l'exécution d'un contrat. Nous avons adopté IFRS 15 de façon rétrospective cumulative, et nous avons comptabilisé les différences liées à la transition vers IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018 dans les bénéfices non distribués. Nos méthodes comptables conformes à IFRS 15 se présentent comme suit :

Les produits tirés des honoraires proviennent des contrats d'assurance et des contrats de service.

Les produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance comprennent les honoraires tirés des contrats de fonds distincts, les honoraires liés aux garanties et les autres honoraires liés aux contrats d'assurance, et ils sont habituellement comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service représentent les honoraires associés aux contrats autres que d'assurance conclus avec les clients, et ils comprennent les honoraires liés à la distribution, les frais de gestion des fonds et les autres frais basés sur l'actif ainsi que les honoraires relatifs aux services administratifs et les autres honoraires. Les honoraires liés à la distribution comprennent les honoraires tirés de la distribution des produits de placement et des autres activités des intermédiaires. Les frais de gestion des fonds et les autres frais basés sur l'actif comprennent les honoraires tirés des services de gestion de placements. Les honoraires relatifs aux services administratifs et les autres honoraires comprennent les honoraires tirés des services d'administration des contrats et d'autres services de gestion. Les produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service sont habituellement comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, soit à un moment précis ou au fil du temps. La majorité des produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service se composent de contreparties variables fondées sur un pourcentage de l'actif géré ou sur d'autres paramètres variables, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il est hautement probable qu'aucun ajustement à la baisse important des produits comptabilisés n'aura lieu.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, se reporter à la note 8.

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons décomptabilisé une partie de nos coûts d'acquisition différés (auparavant comptabilisés dans les Autres actifs) et du passif d'impôt différé connexe dans nos états consolidés de la situation financière, ce qui est venu réduire nos bénéfices non distribués d'ouverture après impôt de 44 \$ au 1^{er} janvier 2018.

En septembre 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 4 afin d'accorder aux entités d'assurance dont l'activité principale est l'établissement de contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, une exemption facultative à l'égard de l'application d'IFRS 9, *Instruments financiers*, jusqu'en 2021 (l'« approche de report »). Nous sommes admissibles à cette exemption, et nous nous sommes prévalus de l'approche de report accordée par ces modifications. Par conséquent, nous continuerons d'appliquer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, la norme existante relative aux instruments financiers, jusqu'en 2021.

Les normes IFRS nouvelles et modifiées suivantes prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et elles n'ont eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

En juin 2016, l'IASB a publié le document intitulé Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui modifie IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications précisent la manière de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, comme l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux attributions effectuées à partir de cette date ainsi qu'aux attributions en cours à cette date pour lesquelles les droits n'auront pas encore été acquis ou pour lesquelles les droits auront été acquis mais qui n'auront pas été exercées. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective.

En décembre 2016, l'IASB a publié le document intitulé *Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2014-2016*, qui comprend des modifications mineures apportées à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*.

En décembre 2016, l'IASB a publié le document intitulé *Transfert des immeubles de placement* (modifications d'IAS 40). Les modifications apportées à IAS 40, *Immeubles de placement*, précisent que l'entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie Immeubles de placement si, et seulement si, il existe une indication de changement d'utilisation.

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »), élaborée par l'IFRS Interpretations Committee. IFRIC 22 précise que, aux fins de la détermination du cours de change à utiliser pour les transactions qui incluent l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie payée d'avance en monnaie étrangère, la date de la transaction correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé.

Normes internationales d'information financière modifiées publiées en 2018

En mars 2018, l'IASB a publié son Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le « Cadre conceptuel de 2018 »), qui vient remplacer le Cadre conceptuel de l'information financière publié en 2010. Le Cadre conceptuel de 2018 renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir. Le Cadre conceptuel de 2018 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Nous évaluons actuellement l'incidence que l'adoption de ce cadre aura sur nos états financiers consolidés.

En octobre 2018, l'IASB a publié *Définition d'une entreprise*, qui vient modifier IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et doivent être appliquées de façon rétrospective.

Évaluation de l'incidence d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

IFRS 16, qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses interprétations connexes, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Pour les preneurs, IFRS 16 vient éliminer le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de location-financement, et la norme exige que tous les contrats de location soient comptabilisés dans l'état de la situation financière, sauf pour certaines exceptions accordées par cette nouvelle norme. La comptabilisation demeure pour sa part essentiellement inchangée pour les bailleurs. La norme prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et doit être appliquée de façon rétrospective, ou de façon rétrospective modifiée. Nous adopterons IFRS 16 de façon rétrospective modifiée. Nous avons réalisé des progrès importants dans la détermination des contrats qui entrent dans le champ d'application de cette norme, et nous évaluons actuellement l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur nos états financiers consolidés.

3. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs à présenter : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Ces secteurs à présenter exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni (la « FSL Royaume-Uni ») et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, une modification de la structure organisationnelle et de la structure de présentation de l'information a entraîné le transfert de notre Division International du secteur à présenter FSL États-Unis au secteur à présenter FSL Asie. Par conséquent, des passifs relatifs aux contrats d'assurance d'environ 10 000 \$ au titre de contrats individuels d'assurance-vie et d'assurance-maladie sans participation, ainsi que les actifs connexes, ont été transférés de la FSL États-Unis vers la FSL Asie. L'information présentée au principal décideur opérationnel inclut désormais les résultats de la Division International dans la liasse d'informations financières du secteur à présenter FSL Asie. En outre, l'information sectorielle présentée dans ces états financiers consolidés intermédiaires inclut maintenant les résultats de la Division International dans le secteur à présenter FSL Asie. Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle des périodes de présentation de l'information financière antérieures a été retraitée pour que sa présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Les produits de nos secteurs à présenter proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions

stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par la FSL États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs FSL par la FSL Canada et l'Organisation internationale, ainsi que d'honoraires liés à la distribution de produits versés par Gestion d'actifs FSL à la FSL Asie. Les opérations intersectorielles sont présentées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

	FSL Canada	FSL États-Unis ¹⁾	Gestion d'actifs FSL	FSL Asie ¹⁾	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2018							
Montant brut des primes :							
Rentes	608 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	613 \$
Assurance-vie	1 129	404	–	458	24	–	2 015
Assurance-maladie	1 335	955	–	6	4	–	2 300
Montant brut total des primes	3 072	1 359	–	464	33	–	4 928
À déduire : primes cédées	350	145	–	57	7	–	559
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	(53)	159	9	72	(50)	(8)	129
Produits tirés des honoraires	305	19	1 041	130	36	(31)	1 500
Total des produits	2 974	1 392	1 050	609	12	(39)	5 998
À déduire :							
Total des prestations et charges	2 183	1 733	731	426	(97)	(39)	4 937
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	176	(75)	78	14	(9)	–	184
Bénéfice net total (perte nette totale)	615 \$	(266)\$	241 \$	169 \$	118 \$	– \$	877 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation							
	280	1	–	5	–	–	286
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	335 \$	(267)\$	241 \$	164 \$	118 \$	– \$	591 \$
2017							
Montant brut des primes :							
Rentes	567 \$	– \$	– \$	– \$	7 \$	– \$	574 \$
Assurance-vie	1 067	414	–	541	24	–	2 046
Assurance-maladie	1 251	862	–	4	4	–	2 121
Montant brut total des primes	2 885	1 276	–	545	35	–	4 741
À déduire : primes cédées	974	(2)	–	46	7	–	1 025
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	(375)	367	11	354	52	(14)	395
Produits tirés des honoraires	271	49	987	124	30	(17)	1 444
Total des produits	1 807	1 694	998	977	110	(31)	5 555
À déduire :							
Total des prestations et charges	1 388	1 602	715	741	81	(31)	4 496
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	80	19	98	11	1	–	209
Bénéfice net total (perte nette totale)	339 \$	73 \$	185 \$	225 \$	28 \$	– \$	850 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation							
	(1)	1	–	9	–	–	9
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	340 \$	72 \$	185 \$	216 \$	28 \$	– \$	841 \$

¹⁾ Les soldes de 2017 ont été modifiés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée en raison de la refonte des secteurs décrite à la note 3.

Les résultats par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

	FSL Canada	FSL États-Unis ¹⁾	Gestion d'actifs FSL	FSL Asie ¹⁾	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2018							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 936 \$	– \$	– \$	– \$	16 \$	– \$	1 952 \$
Assurance-vie	3 461	1 213	–	1 550	70	–	6 294
Assurance-maladie	3 969	2 800	–	21	10	–	6 800
Montant brut total des primes	9 366	4 013	–	1 571	96	–	15 046
À déduire : primes cédées	1 108	429	–	163	17	–	1 717
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	1 369	(99)	10	(246)	(9)	(20)	1 005
Produits tirés des honoraires	907	52	3 111	393	115	(95)	4 483
Total des produits	10 534	3 537	3 121	1 555	185	(115)	18 817
À déduire :							
Total des prestations et charges	9 127	3 683	2 241	1 081	63	(115)	16 080
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	294	(45)	215	37	(16)	–	485
Bénéfice net total (perte nette totale)	1 113 \$	(101)\$	665 \$	437 \$	138 \$	– \$	2 252 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation							
	267	(35)	–	7	–	–	239
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	846 \$	(66)\$	665 \$	430 \$	138 \$	– \$	2 013 \$
2017							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 806 \$	– \$	– \$	– \$	20 \$	– \$	1 826 \$
Assurance-vie	3 254	1 305	–	1 696	69	–	6 324
Assurance-maladie	3 658	2 695	–	16	11	–	6 380
Montant brut total des primes	8 718	4 000	–	1 712	100	–	14 530
À déduire : primes cédées	2 876	274	–	158	19	–	3 327
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	2 073	1 431	35	1 407	279	(64)	5 161
Produits tirés des honoraires	817	87	2 993	391	88	(54)	4 322
Total des produits	8 732	5 244	3 028	3 352	448	(118)	20 686
À déduire :							
Total des prestations et charges	7 531	5 428	2 205	2 631	400	(118)	18 077
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	203	(106)	284	45	(58)	–	368
Bénéfice net total (perte nette totale)	998 \$	(78)\$	539 \$	676 \$	106 \$	– \$	2 241 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation							
	207	3	–	19	–	–	229
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	791 \$	(81)\$	539 \$	657 \$	106 \$	– \$	2 012 \$

¹⁾ Les soldes de 2017 ont été modifiés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée en raison de la refonte des secteurs décrite à la note 3.

4. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

4.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹⁾	Total
Au 30 septembre 2018				
Titres de créance	58 209 \$	12 867 \$	– \$	71 076 \$
Titres de capitaux propres	4 334 \$	627 \$	– \$	4 961 \$
Autres placements	2 610 \$	599 \$	1 337 \$	4 546 \$
Au 31 décembre 2017				
Titres de créance	59 967 \$	12 652 \$	– \$	72 619 \$
Titres de capitaux propres	5 078 \$	942 \$	– \$	6 020 \$
Autres placements	2 211 \$	562 \$	1 381 \$	4 154 \$

¹⁾ La colonne « Autres » regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

4.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs inscrits en résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Variation de la juste valeur :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	(1)\$	(1)\$	3 \$	– \$
Titres de créance	(1 205)	(1 160)	(3 011)	381
Titres de capitaux propres	(26)	134	10	256
Placements dérivés	8	231	(709)	642
Autres placements	(2)	(25)	39	17
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 226)	(821)	(3 668)	1 296
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	92	82	329	162
Profits (pertes) de change ¹⁾	(170)	(235)	54	(465)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les immobilisations corporelles ²⁾	–	–	28	–
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 304)\$	(974)\$	(3 257)\$	993 \$

¹⁾ Principalement attribuables à la conversion des actifs disponibles à la vente et des prêts hypothécaires et autres prêts libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

²⁾ En 2018, un bien situé à Waterloo, en Ontario, a fait l'objet d'une cession-bail. La transaction répondait aux critères d'une vente et d'un contrat de location simple et, par conséquent, nous avons comptabilisé un profit de 28 \$.

4.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 3 \$ et de 8 \$ relativement à des actifs disponibles à la vente pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement (3 \$ et 4 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017).

4.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 30 septembre 2017
Trésorerie	1 776 \$	1 504 \$	1 440 \$
Équivalents de trésorerie	4 294	4 592	4 161
Titres à court terme	2 126	2 794	2 462
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 196	8 890	8 063
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	203	140	170
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme, nets	7 993 \$	8 750 \$	7 893 \$

4.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 259 \$ et à 1 229 \$, respectivement, au 30 septembre 2018 (1 283 \$ et 1 267 \$, respectivement, au 31 décembre 2017), tandis que la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 394 \$ et à 1 363 \$, respectivement, au 30 septembre 2018 (1 355 \$ et 1 346 \$, respectivement, au 31 décembre 2017). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 135 \$ et à 75 \$ au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

4.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

4.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie.

	Au 30 septembre 2018				Au 31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	7 330 \$	866 \$	– \$	8 196 \$	7 683 \$	1 207 \$	– \$	8 890 \$
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	939	56 941	329	58 209	1 103	58 447	417	59 967
Titres de créance – disponibles à la vente	1 225	11 524	118	12 867	818	11 698	136	12 652
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	2 387	1 762	185	4 334	3 379	1 532	167	5 078
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	421	172	34	627	710	194	38	942
Actifs dérivés	17	1 168	–	1 185	27	1 451	–	1 478
Autres placements	990	129	2 090	3 209	912	140	1 721	2 773
Immeubles de placement	–	–	7 270	7 270	–	–	7 067	7 067
Total des placements	13 309 \$	72 562 \$	10 026 \$	95 897 \$	14 632 \$	74 669 \$	9 546 \$	98 847 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	26 336	80 493	1 469	108 298	27 481	77 757	1 154	106 392
Total des actifs évalués à la juste valeur	39 645 \$	153 055 \$	11 495 \$	204 195 \$	42 113 \$	152 426 \$	10 700 \$	205 239 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	– \$	3 \$	3 \$	– \$	– \$	3 \$	3 \$
Passifs dérivés	7	1 669	–	1 676	5	1 751	–	1 756
Total des passifs évalués à la juste valeur	7 \$	1 669 \$	3 \$	1 679 \$	5 \$	1 751 \$	3 \$	1 759 \$

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 septembre 2018				Au 31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	3 445 \$	15 \$	3 460 \$	– \$	3 351 \$	15 \$	3 366 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	11 680	14	11 694	–	12 142	16	12 158
Gouvernements et organismes américains	939	113	2	1 054	1 103	125	3	1 231
Autres gouvernements étrangers	–	4 584	34	4 618	–	5 318	43	5 361
Sociétés	–	33 291	226	33 517	–	33 864	306	34 170
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	1 347	2	1 349	–	1 459	1	1 460
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	1 712	–	1 712	–	1 625	–	1 625
Titres garantis par des créances	–	87	13	100	–	55	–	55
Autres	–	682	23	705	–	508	33	541
Total des titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	939 \$	56 941 \$	329 \$	58 209 \$	1 103 \$	58 447 \$	417 \$	59 967 \$

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 septembre 2018				Au 31 décembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	1 915 \$	– \$	1 915 \$	– \$	1 832 \$	– \$	1 832 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	1 163	–	1 163	–	1 138	–	1 138
Gouvernements et organismes américains	1 225	–	–	1 225	818	–	–	818
Autres gouvernements étrangers	–	693	1	694	–	752	–	752
Sociétés	–	5 080	40	5 120	–	5 838	56	5 894
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	769	–	769	–	744	–	744
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	397	–	397	–	398	–	398
Titres garantis par des créances	–	667	67	734	–	345	69	414
Autres	–	840	10	850	–	651	11	662
Total des titres de créance – disponibles à la vente	1 225 \$	11 524 \$	118 \$	12 867 \$	818 \$	11 698 \$	136 \$	12 652 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs classés dans le niveau 3.

Pour les trimestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 septembre 2018									
Solde d'ouverture	388 \$	130 \$	186 \$	33 \$	1 897 \$	7 337 \$	9 971 \$	1 360 \$	11 331 \$
Inclus dans le résultat net ^{(1), (3), (5)}	(5)	2	(2)	–	(6)	74	63	13	76
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	–	(5)	–	–	(2)	–	(7)	–	(7)
Achats	31	39	3	–	238	135	446	125	571
Ventes	(16)	–	–	–	(28)	(248)	(292)	(9)	(301)
Règlements	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)
Transferts au niveau 3 ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(65)	(47)	–	–	–	–	(112)	(5)	(117)
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁴⁾	(3)	(1)	(2)	1	(9)	(28)	(42)	(14)	(56)
Solde de clôture	329 \$	118 \$	185 \$	34 \$	2 090 \$	7 270 \$	10 026 \$	1 469 \$	11 495 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	(5) \$	– \$	(2) \$	– \$	(5) \$	46 \$	34 \$	12 \$	46 \$
30 septembre 2017									
Solde d'ouverture	514 \$	112 \$	149 \$	7 \$	1 581 \$	6 982 \$	9 345 \$	1 011 \$	10 356 \$
Inclus dans le résultat net ^{(1), (3), (5)}	(8)	–	(4)	–	(44)	63	7	5	12
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	–	1	–	–	4	–	5	–	5
Achats	23	57	26	–	151	92	349	38	387
Ventes	(19)	–	–	–	(67)	(37)	(123)	(3)	(126)
Règlements	(31)	(3)	–	–	–	–	(34)	–	(34)
Transferts au niveau 3 ^{(2), (6)}	124	–	–	–	–	–	124	–	124
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(80)	(47)	–	–	–	–	(127)	–	(127)
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁴⁾	(8)	(2)	(3)	(1)	(10)	(66)	(90)	(7)	(97)
Solde de clôture	515 \$	118 \$	168 \$	6 \$	1 615 \$	7 034 \$	9 456 \$	1 044 \$	10 500 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	(5) \$	– \$	(4) \$	– \$	(42) \$	67 \$	16 \$	2 \$	18 \$

Pour les périodes de neuf mois closes les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 septembre 2018									
Solde d'ouverture	417 \$	136 \$	167 \$	38 \$	1 721 \$	7 067 \$	9 546 \$	1 154 \$	10 700 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 3), 5)}	(13)	–	8	–	32	274	301	22	323
Inclus dans les autres éléments du résultat global ³⁾	–	(5)	–	(6)	(8)	–	(19)	–	(19)
Achats	92	141	8	1	491	467	1 200	327	1 527
Ventes	(48)	–	–	(1)	(157)	(585)	(791)	(25)	(816)
Règlements	(14)	–	–	(1)	–	–	(15)	(1)	(16)
Transferts au niveau 3 ²⁾	11	13	–	1	–	–	25	4	29
Transferts hors du niveau 3 ²⁾	(117)	(167)	–	–	–	–	(284)	(5)	(289)
Conversion des monnaies étrangères ⁴⁾	1	–	2	2	11	47	63	(7)	56
Solde de clôture	329 \$	118 \$	185 \$	34 \$	2 090 \$	7 270 \$	10 026 \$	1 469 \$	11 495 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	(6) \$	– \$	9 \$	– \$	32 \$	261 \$	296 \$	17 \$	313 \$
30 septembre 2017									
Solde d'ouverture	442 \$	191 \$	144 \$	7 \$	1 544 \$	6 592 \$	8 920 \$	865 \$	9 785 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 3), 5)}	(9)	(1)	8	–	(59)	126	65	37	102
Inclus dans les autres éléments du résultat global ³⁾	–	–	–	–	16	–	16	–	16
Achats	178	133	35	–	339	283	968	185	1 153
Ventes	(40)	(1)	(7)	–	(255)	(97)	(400)	(38)	(438)
Règlements	(65)	(5)	(7)	–	–	–	(77)	(1)	(78)
Transferts au niveau 3 ^{2), 6)}	204	–	–	–	49	259	512	–	512
Transferts hors du niveau 3 ²⁾	(176)	(195)	–	–	–	–	(371)	(1)	(372)
Conversion des monnaies étrangères ⁴⁾	(19)	(4)	(5)	(1)	(19)	(129)	(177)	(3)	(180)
Solde de clôture	515 \$	118 \$	168 \$	6 \$	1 615 \$	7 034 \$	9 456 \$	1 044 \$	10 500 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	(3) \$	– \$	9 \$	– \$	(57) \$	143 \$	92 \$	25 \$	117 \$

¹⁾ Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

²⁾ Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix des actifs et des passifs ne sont pas observables sur le marché et que, par conséquent, elles ne répondent plus aux définitions des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

³⁾ Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau.

⁴⁾ Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

⁵⁾ Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 92 \$ et de 329 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement (82 \$ et 162 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 18 \$ et de 55 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement (19 \$ et 36 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement).

⁶⁾ Les transferts au niveau 3 en ce qui a trait aux immeubles de placement incluent le reclassement de notre ancien siège social, auparavant classé à titre de bien immobilier occupé par son propriétaire et assorti d'une valeur de marché de 259 \$, des Autres actifs aux Immeubles de placement. Le reclassement s'est traduit par un écart de réévaluation de 172 \$, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation de 139 \$ du cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 33 \$.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2017.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites dans notre rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

6.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018			Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	112 539 \$	3 671 \$	108 868 \$	109 906 \$	4 124 \$	105 782 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	(1 074)	(120)	(954)	(1 107)	(475)	(632)
Soldes liés aux nouveaux contrats	551	24	527	546	48	498
Modifications des méthodes et hypothèses	(419)	(138)	(281)	(166)	(71)	(95)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	(942)	(234)	(708)	(727)	(498)	(229)
Fluctuations des taux de change	(968)	(54)	(914)	(1 717)	(126)	(1 591)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	110 629	3 383	107 246	107 462	3 500	103 962
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	6 851	554	6 297	6 535	624	5 911
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	117 480 \$	3 937 \$	113 543 \$	113 997 \$	4 124 \$	109 873 \$
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018			Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	111 091 \$	3 503 \$	107 588 \$	108 411 \$	4 541 \$	103 870 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	(3 424)	(165)	(3 259)	789	(728)	1 517
Soldes liés aux nouveaux contrats	2 490	91	2 399	2 188	109	2 079
Modifications des méthodes et hypothèses	(395)	(115)	(280)	(788)	(179)	(609)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	(1 329)	(189)	(1 140)	2 189	(798)	2 987
Fluctuations des taux de change	867	69	798	(3 138)	(243)	(2 895)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	110 629	3 383	107 246	107 462	3 500	103 962
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	6 851	554	6 297	6 535	624	5 911
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	117 480 \$	3 937 \$	113 543 \$	113 997 \$	4 124 \$	109 873 \$

6.A.ii Incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses

L'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, s'établit comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Description
Mortalité / Morbidité	(319)\$	(320)\$	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Division International de la FSL Asie, par la Division des régimes collectifs de retraite à la FSL Canada et par la FSL Royaume-Uni.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	564	563	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. Les éléments les plus importants, qui ont tous eu une incidence défavorable, sont la modification des hypothèses relatives aux déchéances à la FSL États-Unis et à la Division International de la FSL Asie.
Charges	17	12	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires, notamment des mises à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada.
Rendement des placements	(327)	(328)	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie, notamment des mises à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada.
Amélioration des modèles et autres	(216)	(207)	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. Les éléments les plus importants sont une modification favorable des provisions pour écarts défavorables à l'égard des contrats avec participation à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, partiellement contrebalancée par une modification des provisions au titre de la réassurance à la FSL États-Unis.
Incidence totale	(281)\$	(280)\$	

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Description
Mortalité / Morbidité	(275)\$	(275)\$	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Gestion des affaires en vigueur de la FSL États-Unis et les affaires d'assurance de la Division International de la FSL Asie, ainsi que l'amélioration favorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Royaume-Uni.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	134	134	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont la diminution des taux de déchéance pour les affaires fondées sur les déchéances enregistrée par la FSL États-Unis, ainsi que la modification des hypothèses relatives aux déchéances pour les affaires d'assurance individuelle à la FSL Canada.
Charges	84	75	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont l'amélioration de la répartition des charges à la FSL Canada et l'augmentation des charges au sein du portefeuille fermé des affaires de gestion de patrimoine de la Division International de la FSL Asie.
Rendement des placements	(66)	(66)	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie, notamment une réduction de la provision au titre du risque de placement pour la FSL Canada, ainsi que des mises à jour d'autres hypothèses liées aux placements, partiellement contrebalancées par des mises à jour des taux de réinvestissement ultimes publiés.
Amélioration des modèles et autres	28	(477)	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. Les résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 incluent l'incidence favorable sur les provisions techniques de la résolution au deuxième trimestre de 2017 de certaines incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis, partiellement contrebalancée par des augmentations des provisions générales relatives au risque découlant des changements des conditions des marchés de la réassurance, ainsi que d'une mise à jour, au premier trimestre de 2017, des affaires d'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada, afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.
Incidence totale	(95)\$	(609)\$	

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

6.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018		Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	3 \$	2 619 \$	3 \$	2 440 \$
Versements	–	124	–	85
Intérêts	–	13	–	13
Retraits	–	(126)	–	(78)
Honoraires	–	(1)	–	(1)
Autres	–	5	–	5
Modification des hypothèses	–	–	–	3
Fluctuations des taux de change	–	–	–	(1)
Soldes, à la fin	3 \$	2 634 \$	3 \$	2 466 \$

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	3 \$	2 517 \$	3 \$	2 305 \$
Versements	–	370	–	360
Intérêts	–	39	–	36
Retraits	–	(301)	–	(248)
Honoraires	–	(6)	–	(4)
Autres	–	15	–	14
Modification des hypothèses	–	–	–	3
Fluctuations des taux de change	–	–	–	–
Soldes, à la fin	3 \$	2 634 \$	3 \$	2 466 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Soldes, au début	547 \$	593 \$	562 \$	605 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	(38)	(7)	(73)	–
Passifs relatifs aux nouveaux contrats	–	–	–	1
Augmentation (diminution) des passifs	(38)	(7)	(73)	1
Fluctuations des taux de change	(9)	(20)	11	(40)
Soldes, à la fin	500 \$	566 \$	500 \$	566 \$

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Capitaux échus et rachats	670 \$	576 \$	1 925 \$	1 756 \$
Rentes	468	463	1 402	1 378
Règlements décès et invalidité	909	823	2 999	2 895
Règlements maladie	1 592	1 512	4 751	4 590
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	269	233	807	844
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	3 908 \$	3 607 \$	11 884 \$	11 463 \$

7. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Recouvrement de règlements et prestations	439 \$	854 \$	1 385 \$	2 781 \$
Commissions	18	20	54	60
Ajustements des provisions	(1)	96	24	182
Charges d'exploitation et autres	20	91	60	268
(Charges) recouvrements de réassurance	476 \$	1 061 \$	1 523 \$	3 291 \$

8. Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 ¹⁾	30 septembre 2018	30 septembre 2017 ¹⁾
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	238 \$	212 \$	708 \$	649 \$
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :				
Honoraires liés à la distribution	211	210	631	652
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	871	841	2 601	2 527
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires	180	181	543	494
Total des produits tirés des honoraires	1 500 \$	1 444 \$	4 483 \$	4 322 \$

¹⁾ Les soldes de 2017 ont été modifiés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée par suite de l'adoption d'IFRS 15 décrite à la note 2.

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par le secteur Gestion d'actifs FSL, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires sont principalement gagnés par le secteur FSL Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur à présenter sont présentés à la note 3.

9. Impôt sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les				Pour les périodes de neuf mois closes les			
	30 septembre 2018		30 septembre 2017		30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	%		%		%		%	
Bénéfice net total (perte nette totale)	877 \$		850 \$		2 252 \$		2 241 \$	
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	184		209		485		368	
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	1 061 \$		1 059 \$		2 737 \$		2 609 \$	
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	284 \$	26,8	283 \$	26,8	732 \$	26,8	698 \$	26,8
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :								
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujéti à l'impôt dans des territoires étrangers	(69)	(6,5)	(51)	(4,8)	(158)	(5,8)	(198)	(7,6)
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	4	0,3	–	–	4	0,1	–	–
Produits tirés des placements exonérés d'impôt	(40)	(3,8)	(58)	(5,5)	(98)	(3,6)	(145)	(5,6)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	5	0,5	34	3,1	(1)	–	(2)	(0,1)
Autres	–	–	1	0,1	6	0,2	15	0,6
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	184 \$	17,3	209 \$	19,7	485 \$	17,7	368 \$	14,1

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 30 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéficiaires enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujéti à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,75 % (arrondis à 26,8 % dans le tableau ci-dessus) se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujéti à l'impôt dans des territoires étrangers.

Les produits tirés des placements exonérés d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements imposés à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi, comme les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada, et d'autres produits. Les fluctuations des taux de change ainsi que les variations de la valeur de marché des biens immobiliers et d'autres placements pourraient avoir une incidence sur le montant de ces écarts de taux d'imposition.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, y compris les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, sont principalement liés à la finalisation de déclarations fiscales d'exercices précédents au Canada et aux États-Unis pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, tandis qu'ils reflètent la résolution d'audits fiscaux au Canada et en Asie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Les ajustements pour 2017 étaient liés à la résolution d'audits fiscaux au Canada et aux États-Unis ainsi qu'à la finalisation de déclarations fiscales.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés reflète des pertes non comptabilisées en Asie.

Le poste Autres pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 reflète principalement les retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères. En 2018, les retenues d'impôt à la source ont été en grande partie contrebalancées par l'économie liée aux participations dans nos coentreprises en Asie.

10. Gestion du capital

10.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2017 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a remplacé la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent, qui traite de suffisance du capital, par le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF. La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 septembre 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie en exploitation.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 septembre 2018. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 30 septembre 2018.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et de certains autres titres admissibles en tant que capital réglementaire.

10.B Opérations importantes sur les capitaux propres

10.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les périodes de neuf mois closes les			
	30 septembre 2018		30 septembre 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires (en millions d'actions)				
Solde, au début	610,5	8 582 \$	613,6	8 614 \$
Options sur actions exercées	0,4	16	0,1	7
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation ¹⁾	(7,7) ²⁾	(109)	(1,8)	(26)
Actions ordinaires émises à titre de contrepartie pour l'acquisition d'une entreprise	0,1	4	–	–
Solde, à la fin	603,3	8 493 \$	611,9	8 595 \$

¹⁾ Le 14 août 2018 et le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 14 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2018 et le 13 août 2019 et d'un maximum de 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018. Les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation sont achetées par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés, ou encore par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières, à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les actions ordinaires rachetées et annulées en vertu de ces offres de rachat l'ont été à un prix moyen de 52,91 \$ par action, pour un montant total de 406 \$. Le montant total payé pour le rachat d'actions est attribué aux actions ordinaires et aux bénéfices non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés au-delà du coût moyen sont comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

²⁾ 1,1 million d'actions ont été rachetées par l'entremise d'un programme de rachat d'actions de tiers en vertu d'une dispense, à escompte par rapport au cours en vigueur des actions ordinaires sur la Bourse de Toronto.

10.B.ii Titres de créance subordonnés

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 \$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés à ce jour.

10.C Capitaux de lancement du compte des contrats avec participation

Au premier trimestre de 2018, avec l'approbation du BSIF, les capitaux de lancement, ainsi que les intérêts cumulés depuis la démutualisation, ont été transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Le transfert des capitaux de lancement a été comptabilisé dans nos états consolidés des variations des capitaux propres comme un transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation totalisant 89 \$, soit 50 \$ pour la FSL Canada et 39 \$ (30 \$ US) pour la FSL États-Unis. Le transfert des intérêts sur les capitaux de lancement a pour sa part été inclus à titre de réduction du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et d'augmentation du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires totalisant 110 \$, avant et après impôt, soit 75 \$ pour la FSL Canada et 35 \$ (28 \$ US) pour la FSL États-Unis. Au moment de la démutualisation, le BSIF a exigé que les actionnaires transfèrent les capitaux de lancement vers le compte des contrats avec participation afin de soutenir les contrats d'assurance avec participation vendus après la démutualisation. Il était prévu qu'avec le temps, les capitaux de lancement ne seraient plus nécessaires, et que ceux-ci, ainsi que les intérêts cumulés, seraient retournés aux actionnaires, sous réserve de l'approbation du BSIF. Le transfert n'a pas eu d'incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital, et il n'aura pas d'incidence défavorable sur les participations ou sur la sécurité des avantages des titulaires de contrat avec participation.

11. Fonds distincts

11.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 30 septembre 2018	Au 31 décembre 2017
Unités de fonds distincts et titres de fonds communs de placement	94 353 \$	91 637 \$
Titres de capitaux propres	10 066	10 799
Titres de créance	3 274	3 517
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	623	457
Immeubles de placement	381	374
Prêts hypothécaires	18	20
Autres actifs	146	147
Total de l'actif	108 861 \$	106 951 \$
À déduire : passifs découlant des activités de placement	563	559
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	108 298 \$	106 392 \$

11.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Pour les trimestres clos les				
Soldes, au début	101 496 \$	94 967 \$	7 196 \$	7 099 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	2 671	2 214	21	21
Transfert net (au) du fonds général	(65)	(41)	-	-
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	(56)	381	(105)	66
Autres produits tirés des placements	603	598	49	45
Total des ajouts	3 153 \$	3 152 \$	(35) \$	132 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	2 512	2 240	138	160
Frais de gestion	254	239	13	13
Impôts et autres charges	67	61	2	1
Fluctuations des taux de change	316	297	210	102
Total des déductions	3 149 \$	2 837 \$	363 \$	276 \$
Augmentation (diminution) nette	4	315	(398)	(144)
Soldes, à la fin	101 500 \$	95 282 \$	6 798 \$	6 955 \$

Pour les périodes de neuf mois closes les	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Soldes, au début	99 121 \$	90 388 \$	7 271 \$	6 779 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	8 727	8 112	63	66
Transferts nets (au) du fonds général	(156)	(56)	–	–
Profits nets (pertes nettes) réalisés(e)s et latent(e)s	1 558	3 616	(119)	527
Autres produits tirés des placements	1 171	1 541	146	134
Total des ajouts	11 300 \$	13 213 \$	90 \$	727 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	7 803	6 977	469	474
Frais de gestion	754	717	44	39
Impôts et autres charges	202	193	4	8
Fluctuations des taux de change	162	432	46	30
Total des déductions	8 921 \$	8 319 \$	563 \$	551 \$
Augmentation (diminution) nette	2 379	4 894	(473)	176
Soldes, à la fin	101 500 \$	95 282 \$	6 798 \$	6 955 \$

12. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débetures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débetures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Résultats pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2018					
Produits	91 \$	4 872 \$	1 113 \$	(78) \$	5 998 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	591 \$	719 \$	(177) \$	(542) \$	591 \$
30 septembre 2017					
Produits	107 \$	4 041 \$	1 674 \$	(267) \$	5 555 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	841 \$	643 \$	135 \$	(778) \$	841 \$
Résultats pour les périodes de neuf mois closes les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2018					
Produits	276 \$	15 523 \$	3 058 \$	(40) \$	18 817 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	2 013 \$	1 701 \$	159 \$	(1 860) \$	2 013 \$
30 septembre 2017					
Produits	335 \$	16 265 \$	5 232 \$	(1 146) \$	20 686 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	2 012 \$	1 470 \$	350 \$	(1 820) \$	2 012 \$

Actifs et passifs aux	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2018					
Placements	21 740 \$	138 679 \$	6 365 \$	(21 202) \$	145 582 \$
Total des autres actifs du fonds général	9 282 \$	21 264 \$	17 103 \$	(30 792) \$	16 857 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	108 244 \$	54 \$	– \$	108 298 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	117 638 \$	7 964 \$	(8 122) \$	117 480 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	3 137 \$	– \$	– \$	3 137 \$
Total des autres passifs du fonds général	8 188 \$	22 218 \$	12 979 \$	(25 199) \$	18 186 \$
31 décembre 2017					
Placements	23 382 \$	138 145 \$	6 531 \$	(21 919) \$	146 139 \$
Total des autres actifs du fonds général	7 530 \$	21 437 \$	17 152 \$	(29 538) \$	16 581 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	106 341 \$	51 \$	– \$	106 392 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	118 003 \$	8 234 \$	(8 452) \$	117 785 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	3 082 \$	– \$	– \$	3 082 \$
Total des autres passifs du fonds général	8 591 \$	21 558 \$	12 822 \$	(24 089) \$	18 882 \$

13. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	567 \$	817 \$	1 942 \$	1 942 \$
À ajouter : augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	3	3	8	8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	570 \$	820 \$	1 950 \$	1 950 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	606	613	608	613
À ajouter : incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	1	1	1	1
À ajouter : incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	4	5	4	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	611	619	613	618
Bénéfice (perte) de base par action	0,94 \$	1,33 \$	3,19 \$	3,17 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,93 \$	1,32 \$	3,18 \$	3,16 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour la période (1 million et néant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement).

14. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018				Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 465 \$	(315)\$	1 150 \$	1 330 \$	(471)\$	– \$	859 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	63	(88)	(25)	340	(79)	–	261
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(13)	(2)	(15)	(14)	3	–	(11)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(55)	(72)	(127)	(22)	(33)	–	(55)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(258)	11	(247)	(347)	93	–	(254)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	–	145	145	–	–	145
Total	1 347 \$	(466)\$	881 \$	1 432 \$	(487)\$	– \$	945 \$
Total attribuable aux éléments suivants :							
Titulaires de contrat avec participation	12 \$	(1)\$	11 \$	12 \$	(4)\$	– \$	8 \$
Actionnaires	1 335	(465)	870	1 420	(483)	–	937
Total	1 347 \$	(466)\$	881 \$	1 432 \$	(487)\$	– \$	945 \$

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018				Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 012 \$	138 \$	1 150 \$	1 749 \$	(890)\$	– \$	859 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	346	(371)	(25)	211	50	–	261
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(11)	(4)	(15)	(6)	(5)	–	(11)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(31)	(96)	(127)	–	(55)	–	(55)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(347)	100	(247)	(291)	24	13 ¹⁾	(254)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	–	145	6	139	–	145
Total	1 114 \$	(233)\$	881 \$	1 669 \$	(737)\$	13 \$	945 \$
Total attribuable aux éléments suivants :							
Titulaires de contrat avec participation	9 \$	2 \$	11 \$	16 \$	(8)\$	– \$	8 \$
Actionnaires	1 105	(235)	870	1 653	(729)	13	937
Total	1 114 \$	(233)\$	881 \$	1 669 \$	(737)\$	13 \$	945 \$

¹⁾ Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la Compagnie a transféré des pertes de réévaluation cumulées de 13 \$ du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) aux bénéfices non distribués en raison de la résiliation et du règlement intégral du régime de retraite à prestations déterminées d'une filiale américaine du secteur Gestion d'actifs FSL.

15. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement mis en cause dans des poursuites, tant en qualité de défenderesse que de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels émis par la Metropolitan Life Insurance Company (la « MLIC ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de la MLIC en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Colombie-Britannique. En ce qui a trait au recours collectif de Fehr, le juge a rejeté dans son ensemble la demande en certification des plaignants dans le cadre d'une décision à deux volets rendue le 12 novembre 2015 et le 7 décembre 2016. Les plaignants ont interjeté appel et, dans le cadre d'une décision rendue le 5 septembre 2018, la Cour d'appel de l'Ontario a renversé en partie la décision de première instance et certifié trois réclamations pour ruptures présumées de contrats. La Sun Life du Canada cherche à obtenir l'autorisation d'interjeter appel de cette décision devant la Cour suprême du Canada. L'autre recours collectif (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été déposé en 2011 et il n'a pas été certifié. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de la MLIC, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Dans l'éventualité où nous devions subir une perte par la suite de la poursuite de Fehr ou de la poursuite d'Alamwala, la Sun Life du Canada cherchera à exercer des recours contre la MLIC à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur nos états consolidés de la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

Renseignements sur la compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur les Sociétés du Groupe Financière Sun Life, ou pour connaître les nouvelles les concernant ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :
Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700

Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3

Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1-877-224-1760

Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :

Téléphone : 416-682-3865
Télécopieur : 1-888-249-6189

Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Société de fiducie AST (Canada).
Inscrivez-vous au <https://ca.astfinancial.com/Centrepourinvestisseurs>

États-Unis

American Stock Transfer & Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1-877-224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com

Royaume-Uni

Link Asset Services
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel : enquiries@linkgroup.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation (RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, Philippines
Appels du Grand Manille : 632-318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2018

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
1 ^{er} mars 2018	29 mars 2018
30 mai 2018	29 juin 2018
29 août 2018	28 septembre 2018
28 novembre 2018	31 décembre 2018

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse www.astfinancial.com/ca-fr, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse sunlifeinquiries@astfinancial.com

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A
Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K
Série 12R – SLF.PR.I

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il est possible d'obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contactant le département du secrétaire général au shareholderservices@sunlife.com.

La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

Financière 
Sun Life